

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, June 9, 2026

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(2)(a), for consideration of possible amendments to the Rules.

**Senator Peter Harder** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I welcome senators as well as viewers across the country who are watching us on [sencanada.ca](http://sencanada.ca). I'm Peter Harder, chair of the Standing Senate Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

Senator Moodie is on her way, but I thought I would take advantage before she came to clear up a few things about our upcoming agenda so we have time to maximize the discussion with all of our witnesses.

I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

**Senator K. Wells:** Kristopher Wells, Alberta, Treaty 6 territory.

**Senator Downe:** Percy Downe, senator from Charlottetown.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

**Senator Busson:** Bev Busson, British Columbia.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Pierrette Ringuette from New Brunswick.

**Senator Surette:** Allister Surette from Nova Scotia.

**Senator Youance:** Suze Youance from Quebec.

[*English*]

**Senator Ataullahjan:** Salma Ataullahjan, Ontario.

**The Chair:** Colleagues, for next week, our clerk has confirmed the participation of Senators Miville-Dechéne and Tannas. They will appear on a panel together. Since there are only two senators, I suggest we cut the questions to 45 minutes to give time for a couple of other witnesses.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 9 juin 2026

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 30 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour examiner d'éventuelles modifications au Règlement.

**Le sénateur Peter Harder** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je souhaite la bienvenue aux sénateurs ainsi qu'aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent sur [sencanada.ca](http://sencanada.ca). Je m'appelle Peter Harder et je suis le président du Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

La sénatrice Moodie est en route. Pendant que nous l'attendons, je vais préciser certains points à l'ordre du jour, ce qui nous permettra ensuite de tirer le meilleur parti des échanges avec tous nos témoins.

Je vais demander à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur K. Wells :** Kristopher Wells, Alberta, territoire du Traité n° 6.

**Le sénateur Downe :** Percy Downe, sénateur de Charlottetown.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Busson :** Bev Busson, Colombie-Britannique.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Surette :** Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Youance :** Suze Youance, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Ataullahjan :** Salma Ataullahjan, Ontario.

**Le président :** Chers collègues, notre greffière a confirmé la participation des sénateurs Miville-Dechéne et Tannas pour la semaine prochaine. Ils participeront ensemble en un groupe distinct. Comme il n'y aura que deux sénateurs, je propose de limiter les questions à 45 minutes afin que nous puissions aussi entendre d'autres témoins.

Senator Tannas has a proposal to bring to this committee. He may have his parliamentary advisor appear with him. I will leave that to him if that is okay with you.

Senator Carignan was invited but was not available. He spoke to me and indicated that he wishes to submit a written statement for our record.

Obviously, we will circulate that once it has been submitted.

Julie Wellington, the Senate's Law Clerk and Parliamentary Counsel, could appear on a separate panel. I would suggest 45 minutes again because there are issues from the Senate counsel that we have discussed and wish to have clarified.

I suggest that we spend the remaining time discussing what we might wish to ask of our analysts over the course of the summer in terms of specific aspects of the witnesses whom we have heard.

Is it agreed to proceed in that fashion: 45 minutes, 45 minutes and 30 minutes remaining for meeting amongst ourselves, although not necessarily in camera? Agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you. I have another item. A few weeks ago, I received a letter from the Clerk of the Senate, Shaila Anwar. It states the following:

The Clerk is proposing to amend or delete rule 14-3 to better reflect current practices regarding the daily transmission of a copy of the *Journals of the Senate* to the Governor General.

Instead of considering this matter right away, I propose to write to the Clerk of the Senate on your behalf to ask if there are further issues in our Rules that she believes should be changed for the benefit of the Senate and if there are any errors, omissions or changes that could facilitate administrative processes in support of the Senate's work.

In the fall, we would come back with her final list — if I could put it that way — as well as any other suggestions that could be a part of a single package.

Is it agreed to participate in that fashion?

**Senator Downe:** Chair, what is rule 14-3? What is the change?

Le sénateur Tannas a une proposition à présenter à notre comité. Il se peut qu'il soit accompagné de son conseiller parlementaire. Je lui laisserai le soin d'en décider, si cela vous convient.

Nous avons invité le sénateur Carignan, mais il n'est pas disponible. Il m'a dit qu'il désire soumettre une déclaration écrite pour notre compte rendu.

Bien entendu, nous vous la transmettrons dès que nous la recevrons.

Mme Julie Wellington, légiste et conseillère parlementaire, pourrait comparaître séparément. Je suggérerais une période de 45 minutes pour elle aussi, car nous avons discuté de certaines questions soulevées par le conseiller sénatorial sur lesquelles nous voudrions obtenir des éclaircissements.

Je propose que nous consacrons le temps qui nous restera à choisir les éléments des témoignages entendus que nous pourrions demander à nos analystes d'examiner pendant l'été.

Sommes-nous d'accord pour procéder ainsi : 45 minutes, 45 minutes, puis les 30 minutes qui restent pour discuter entre nous, sans nécessairement le faire à huis clos? Êtes-vous d'accord?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Merci. J'ai une autre question à aborder. Il y a quelques semaines, j'ai reçu une lettre de la greffière du Sénat, Mme Shaila Anwar. Elle nous a écrit ce qui suit :

La greffière propose de modifier ou de supprimer l'article 14-3 du Règlement afin de mieux refléter les pratiques actuelles de transmission quotidienne d'un exemplaire des *Journaux du Sénat* à la gouverneure générale.

Au lieu d'aborder cette question tout de suite, je propose d'écrire en votre nom à la greffière du Sénat pour lui demander si elle pense que nous devrions modifier d'autres éléments du Règlement dans l'intérêt du Sénat et s'il y a des erreurs, des omissions ou des modifications susceptibles de faciliter les procédures administratives à l'appui des travaux du Sénat.

Cet automne, nous reviendrions avec sa liste définitive, si je peux m'exprimer ainsi, et avec toute autre suggestion que nous pourrions intégrer à cette discussion.

Cette façon de faire vous convient-elle?

**Le sénateur Downe :** Monsieur le président, que prévoit l'article 14-3, et en quoi consiste la modification?

**The Chair:** The rules indicate that a written copy ought to be delivered every day to the Governor General. A more efficient practice would be to deliver an electronic copy. We presently have a car and driver send this. At least it's not a horse and buggy, but it does show the changing context of communication.

**Senator Saint-Germain:** Chair, I would like you to be very precise regarding the technical correction of these changes. I would suggest we state that there are no fundamental or substantial changes that we would like her to recommend to us. It is for this committee to address those issues.

**The Chair:** This is simply an administrative aspect. We do not want to go down a rabbit hole of extensive revisions, and there may not be any.

Colleagues, this is the panel with the chair and deputy chair of the two committees that deal with many of the Senate public bills. The committee felt it would be important to hear from the chairs and deputy chairs of these committees in respect of our study.

Two of the panellists are known to this committee for their participation in the work of this committee. We welcome Senators Arnot and Moodie as the chairs of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, respectively. Each will have an opportunity to make a statement. We will begin with Senator Arnot.

**Hon. David M. Arnot, Chair, Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs:** Thank you, Senator Harder, and thank you, colleagues, for inviting me and giving me this opportunity to have this discussion with you.

Colleagues, I would like to offer a few observations from the perspective of a chair of a committee that regularly finds itself managing some of the Senate's most demanding legislative work. Let me begin by acknowledging I agree with much of the testimony that your committee has already heard.

Senate public bills are an important parliamentary tool which allows senators to raise emerging issues, represent minority and regional perspectives, and sometimes prompt government action where government action has been absent.

The issue before us is not whether Senate public bills should exist; the issue is whether the current process remains sustainable. The reality is that some committees experience this issue in very different manners than others.

**Le président :** Le Règlement exige qu'on remette chaque jour un exemplaire papier à la gouverneure générale. Il serait plus efficace de lui envoyer une copie électronique. À l'heure actuelle, nous envoyons une voiture avec chauffeur pour le lui remettre. Ce n'est certes plus une calèche et un cheval, mais nous devrions suivre l'évolution des modes de communication.

**La sénatrice Saint-Germain :** Monsieur le président, je vous demanderais de répondre de façon très précise sur la correction technique de ces modifications. Je suggère que nous précisions que nous ne voulons pas qu'elle nous recommande des modifications fondamentales ou substantielles. La résolution de ces questions relève de notre comité.

**Le président :** Il s'agit simplement d'un aspect administratif. Nous ne souhaitons pas nous lancer dans un processus de révisions approfondies. Il se peut même qu'il n'y en ait pas.

Chers collègues, nous avons devant nous un groupe de témoins composé des présidents et des vice-présidentes des deux comités chargés d'examiner un grand nombre des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat. Le comité a estimé qu'il était important d'entendre le président, la présidente et les vice-présidentes de ces comités dans le cadre de son étude.

Nous connaissons déjà deux de ces témoins, car ils ont participé à nos travaux. Nous souhaitons la bienvenue au sénateur Arnot et à la sénatrice Moodie, respectivement président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Chacun d'entre eux aura l'occasion de faire une déclaration préliminaire. Nous commencerons par le sénateur Arnot.

**L'honorable sénateur David M. Arnot, président, Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles :** Merci, sénateur Harder, et merci à vous tous, chers collègues, de m'avoir invité à m'entretenir avec vous.

Chers collègues, je voudrais vous faire part de quelques remarques en ma qualité de président d'un comité qui est régulièrement amené à gérer certains des dossiers législatifs les plus complexes du Sénat. Permettez-moi tout d'abord de dire que je partage en grande partie les opinions des témoins que votre comité a déjà entendus.

Les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat constituent un outil parlementaire important qui permet aux sénateurs de soulever des questions d'actualité, de faire valoir les points de vue des minorités et des régions, et, parfois, d'inciter le gouvernement à prendre des mesures.

Nous n'avons pas à déterminer si les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat doivent exister, mais si la procédure actuelle demeure viable. En réalité, certains comités font face à ce problème d'une manière très différente des autres.

Throughout my time in the Senate, I have served on committees that had the flexibility to undertake studies, hear from experts and move Senate public bills forward relatively easily.

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs is not one of those. Our committee routinely studies Charter-sensitive legislation, criminal law reform, judicial matters, constitutional questions and bills responding to court deadlines.

Increasingly, we are also asked to accommodate government timelines and implementation schedules. These are not complaints; they are realities.

They lead me to a simple observation: Any reform that ignores a committee workload imbalance will fail in practice.

The burden of the Senate public bills does not fall equally across this institution. It falls disproportionately on committees such as the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

If we focus only on chamber procedures without addressing committee capacity, we will simply move the bottleneck from one stage of the process to another.

A second observation concerns legislative quality. Much has been said about ensuring that Senate public bills are “committee ready.” I would respectfully suggest that the “committee ready” standard is not enough. Bills should be of committee quality.

Government legislation arrives accompanied by charter statements, departmental analysis, gender-based analysis, legal review and extensive policy development by ministries of government. Senate public bills should increasingly aspire to a very high standard. I would even say the same standard.

Committees exist to scrutinize legislation; they should not routinely be asked to repair fundamental defects that could have been identified before the bill was introduced. No Senator enjoys telling a colleague that a bill may have constitutional deficiencies, jurisdictional problems, royal recommendation issues or drafting flaws. We often navigate those situations as respectfully as we can, but I do not believe we should. That should be cured at another place.

Tout au long de mon mandat au Sénat, j’ai siégé à des comités qui disposaient de la souplesse nécessaire pour mener des études, entendre des experts et faire avancer assez facilement les projets de loi émanant du Sénat.

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ne dispose pas d’une telle souplesse. Nous examinons régulièrement les projets de loi liés à la Charte, à la réforme du droit pénal, à des questions judiciaires et constitutionnelles ainsi que des projets de loi devant respecter des délais fixés par des tribunaux.

Nous devons aussi tenir compte de plus en plus des échéanciers et des calendriers de mise en œuvre du gouvernement. Je ne me plains pas, je me contente de décrire la réalité.

Cela m’amène à une simple constatation : toute réforme qui ne tient pas compte d’un déséquilibre dans la charge de travail des comités est vouée à l’échec.

La charge de travail liée aux projets de loi d’intérêt public émanant du Sénat n’est pas répartie de manière égale. Elle pèse de manière disproportionnée sur des comités comme le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Si nous nous concentrons sur les procédures de la Chambre sans nous pencher sur les capacités des comités, nous ne ferons que déplacer le goulot d’étranglement d’une étape du processus à une autre.

Ma deuxième remarque concerne la qualité législative. On a beaucoup insisté sur la nécessité de veiller à ce que les projets de loi émanant du Sénat soient prêts à présenter aux comités. Je suggérerais respectueusement que cette norme n’est pas suffisante. Les projets de loi devraient être d’une qualité digne d’être présentés aux comités.

Les projets de loi du gouvernement s’accompagnent de déclarations fondées sur la Charte, d’analyses ministérielles, d’analyses comparatives entre les sexes, d’analyses juridiques ainsi que de l’élaboration approfondie de politiques menée par les ministères. Les projets de loi émanant du Sénat devraient viser de plus en plus à respecter ces normes très élevées. Je dirais même qu’ils devraient respecter les mêmes normes.

Les comités législatifs ont pour mission d’examiner minutieusement des textes législatifs. On ne devrait pas leur demander systématiquement de corriger des vices de fond qui auraient pu être repérés avant le dépôt du projet de loi. Les sénateurs n’aiment pas signaler à leurs collègues qu’un projet de loi présente des vices de constitutionnalité, des problèmes de compétence, des questions relatives à la recommandation royale ou des défauts de rédaction. Nous gérons souvent ces situations

These are very serious matters. They are not simply policy disagreements; fundamentally, they are questions of law. If legislation seeks to change Canadian law, it should meet a high standard before it reaches the committee. That is not a barrier to Senate public bills; it is a way of respecting committee time, the Senate and Canadians.

Finally, I would note that much of the discussion has focused on limiting, prioritizing or screening bills. Very little attention has been paid to increasing Senate capacity. Perhaps we should be asking whether the Senate schedule should evolve to reflect the realities of a more active and independent institution. If Senate public bills are becoming a larger part of our work, then Monday or Friday sittings may deserve consideration by leadership.

Additional capacity may be as important as additional rules. We need a healthy balance between legislative review and policy development. I believe the fundamental problem is capacity. We need to expand capacity to meet the demand generated by an independent, less partisan Senate. This is a matter of institutional stewardship. The facilitators and leaders need to come to grips with this reality. Therein lies the focus and the cure, in my opinion.

Colleagues, our task is not to choose between government legislation and Senate public bills. Our task is to create a system that respects both: a system that recognizes the rights of senators, the responsibilities of committees and the need for good governance. If we achieve that balance, we will strengthen not only our committees but the Senate as an institution itself. When we have the time and the tools, the Senate has demonstrated great work — incredible work.

Canadians deserve that same high standard.

Thank you.

**The Chair:** Thank you, Senator.

Next we will hear from Senator Batters in her capacity as deputy chair.

avec le plus grand respect possible, mais je ne pense pas que la résolution de ces problèmes relève de notre comité. Ils devraient être résolus à un autre niveau.

Ces questions sont très graves. Il ne s'agit pas de simples divergences politiques. Ce sont des questions de droit. Si un projet de loi vise à modifier le droit canadien, il doit répondre à des critères rigoureux avant d'être renvoyé en comité. Ce problème n'entrave pas les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, mais il souligne un manque de respect du temps de travail des comités et un manque de respect du Sénat et des Canadiens.

Enfin, je tiens à souligner qu'on a beaucoup parlé de limiter le nombre de projets de loi, d'en établir la priorité et de les passer au crible. On n'a cependant accordé que très peu d'attention au renforcement des capacités du Sénat. Peut-être devrions-nous nous demander une modification du calendrier du Sénat pour refléter les réalités d'une institution plus active et plus indépendante. Si les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat occupent une part croissante de notre travail, la direction devrait peut-être examiner les séances du lundi et du vendredi.

Le renforcement des capacités peut s'avérer tout aussi important que l'adoption de nouvelles règles. Nous devons trouver un juste équilibre entre le contrôle législatif et l'élaboration de politiques. À mon avis, le problème fondamental réside dans la capacité. Nous devons renforcer nos capacités afin de répondre à la demande générée par un Sénat indépendant et moins partisan. Il s'agit là d'une question d'intendance. Les facilitateurs et les dirigeants doivent prendre conscience de cette réalité. C'est là, à mon avis, que résident la clé et la solution.

Chers collègues, notre tâche ne consiste pas à choisir entre les projets de loi émanant du gouvernement et les projets de loi émanant du Sénat. Notre tâche consiste à créer un système qui respecte les deux : un système qui reconnaisse les droits des sénateurs, les responsabilités des comités et la nécessité d'une bonne intendance. En établissant cet équilibre, nous renforcerons non seulement nos comités, mais aussi l'institution du Sénat. Le Sénat a démontré qu'avec le temps et les outils nécessaires, il accomplit un travail remarquable, un travail incroyable.

Les Canadiens méritent que nous respections ces normes élevées.

Merci.

**Le président :** Merci, monsieur le sénateur.

Nous allons maintenant entendre la sénatrice Batters, qui s'exprimera en sa qualité de vice-présidente.

**Hon. Denise Batters, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs:** Thank you and good morning senators. Thank you for inviting me to present with Senator Arnot on behalf of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

I have been a member of the Legal Committee for basically all the last 13 years: for the first three years, as a member of the Conservative government caucus and, for the last ten years, as a member of the Conservative opposition caucus.

I served for two years as a steering member of the Legal Committee, including during the committee's significant 18-month study on criminal court delays. I served for about two years as the committee's deputy chair, during the study on then Bill C-14, the assisted suicide legislation, and again as deputy chair for the last two years. Throughout this time, I was a member of the national Conservative caucus.

We have seen a considerable change at Legal Committee with Senate public bills in the last several years. Yes, the committee still is — and has always been — a committee where lots of big, complex, contentious government bills are studied, but the number of Senate public bills has significantly increased in recent years. Even more crucially, the length of time it is taking to study many of these Senate public bills at Legal Committee has increased. Often, some of these bills have major changes made to them during Legal Committee clause by clause. Sometimes, the sponsoring senator removes major parts of these bills at this committee stage because they are problematic, not widely supported or both.

This is why the Legal Committee study and the clause-by-clause deliberations take so much time on this type of bill. In the last session of the Harper Conservative government, 34 Senate public bills were introduced. In the first session of the Trudeau Liberal government, there were 62 Senate public bills — almost double. This went up to 92 with the last Parliament that ended in early January 2025. This is a massive increase.

In the recent chart we were given by the Senate Clerk, for this session — less than one year old — we have already had almost 69 hours study of Senate public bills at Senate committees. The Legal Committee had the most: almost 32 hours, at two hours per meeting. That is the equivalent of 16 full meetings just on Senate public bills.

In the previous Parliament, which took place over a longer time span, the study of Senate public bills took almost 188 hours of Senate committee time, or 94 full two-hour meetings. The

**L'honorable sénatrice Denise Batters, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles :** Merci. Bonjour, chers collègues. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître au nom du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, aux côtés du sénateur Arnot.

Je siége à ce comité depuis presque treize ans. Pendant les trois premières années, je représentais le caucus du gouvernement conservateur, puis, depuis dix ans, je représente le caucus de l'opposition conservatrice.

Pendant deux ans, j'ai fait partie du groupe de la direction de ce comité. J'ai participé aux 18 mois de l'importante étude sur les retards judiciaires. J'ai été vice-présidente du comité pendant environ deux ans. À l'époque, nous étudions le projet de loi C-14 sur l'aide au suicide. Je suis de nouveau vice-présidente depuis deux ans. Pendant tout ce temps, j'étais membre du caucus national conservateur.

Ces dernières années, le Comité des affaires juridiques a constaté une augmentation considérable du nombre de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat. Certes, ce comité a toujours examiné de nombreux projets de loi gouvernementaux volumineux, complexes et litigieux. De plus, l'examen de bon nombre des projets de loi émanant du Sénat requiert beaucoup plus de temps. Le comité apporte à certains d'entre eux des modifications majeures au cours de l'étude article par article. Il arrive parfois que le sénateur promoteur retire des parties importantes de son projet de loi à l'étape de l'étude en comité, car elles posent problème, ne bénéficient pas d'un large soutien, ou les deux.

C'est pourquoi le Comité des affaires juridiques consacre beaucoup de temps à l'examen et à l'étude article par article de ce type de projets de loi. Au cours de la dernière session du gouvernement conservateur de M. Harper, 34 projets de loi émanant du Sénat ont été présentés. Lors de la première session du gouvernement libéral de M. Trudeau, nous en avons compté 62, soit près du double. Ce chiffre est passé à 92 pendant la législature qui a pris fin au début janvier 2025. C'est une augmentation considérable.

D'après le tableau que la greffière du Sénat vient de nous remettre sur la présente session, en moins d'un an, les comités sénatoriaux ont déjà consacré près de 69 heures à l'examen de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat. Le Comité des affaires juridiques y a consacré plus de temps que les autres, soit près de 32 heures, à deux heures par séance. Cela équivaut à 16 séances complètes consacrées uniquement aux projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat.

Au cours de la législature précédente, qui a duré plus longtemps que prévu, l'examen des projets de loi émanant du Sénat a mobilisé près de 188 heures de travail en comité, soit

Legal Committee had by far the most: almost 62 hours, which is 31 two-hour meetings.

There is a prevalent view among many Senators that all bills deserve to be studied at committee. But do they? Often, the problems with some Senate public bills are evident by the time they are debated at second reading. We frequently know, at that point, that the bill is unlikely to pass the Senate Chamber in the end. Yet, second reading debate becomes nearly automatic, and almost all these bills are passed to committees for further study anyway.

By contrast, we see many private members' bills in the House of Commons that are voted down at second reading and do not progress to committee study on the House side. In the last few months, the Liberal government voted down many quite widely supported Conservative private members' bills from MPs. These are bills these MPs had to receive a relatively high lottery number to even present.

Here in the Senate, right now, every senator can introduce a Senate public bill at any time. The Senate Legal Committee gets its fair share of MPs' private members' bills to study. By the time these MP bills get to our committee, they are nearly at the very end of the parliamentary process and close to becoming law. These MP private members' bills have generally not taken a lengthy time to study, probably because they have already gone through a caucus process, committee study and passed the House of Commons before coming to the Senate.

I don't know what the internal Liberal caucus process is, but I've noted several times at this committee when I've spoken about these topics in questioning witnesses: The Conservatives have quite a considerable caucus advisory process prior to a Conservative private member's bill or a Senate public bill being introduced. Again, I stress what a difference this makes regarding efficiency and streamlining this parliamentary process. This ensures the bill is as good as it can be at introduction, and it ensures good support at the outset.

As I've also said many times here, one of the many reasons Conservative senators are valuable members of our caucus and those advisory meetings is because of our significant corporate memory and the experience we can bring to this process. Again, I encourage you to consider what review procedures you could institute in your own groups and caucuses that would help make the Senate public bills process less onerous on everyone, including Senate committees.

Thank you, and I look forward to your questions.

94 séances complètes de deux heures. Le Comité des affaires juridiques y a consacré de loin le plus de temps : près de 62 heures, soit 31 séances de deux heures.

De nombreux sénateurs pensent que tous les projets de loi méritent d'être examinés en comité. Mais est-ce vraiment le cas? Souvent, les problèmes que posent certains projets de loi émanant du Sénat se manifestent clairement dès les débats de la deuxième lecture. Nous savons souvent, à ce stade, qu'il est peu probable que le Sénat adopte ces projets de loi. Pourtant, le débat en deuxième lecture devient presque automatique, et la quasi-totalité de ces projets de loi sont, malgré cela, renvoyés en comité pour un examen plus approfondi.

En revanche, on constate qu'à la Chambre des communes, de nombreux projets de loi d'initiative parlementaire sont rejetés en deuxième lecture et ne sont pas renvoyés en comité pour examen. Ces derniers mois, le gouvernement libéral a rejeté de nombreux projets de loi d'initiative parlementaire présentés par des députés conservateurs qui jouissaient d'un appui considérable. Ces députés avaient dû se placer assez haut sur l'ordre de préséance pour pouvoir simplement les présenter.

À l'heure actuelle, tous les sénateurs peuvent déposer un projet de loi d'intérêt public en tout temps. Le Comité des affaires juridiques reçoit son lot de projets de loi d'initiative parlementaire à examiner. Quand nous les recevons, ils en sont pratiquement à la toute fin du processus parlementaire et sont sur le point de devenir loi. L'examen de ces projets de loi ne prend généralement pas beaucoup de temps, parce qu'ils ont déjà subi un examen du caucus, puis d'un comité, et qu'ils ont été adoptés par la Chambre des communes avant d'arriver au Sénat.

Je ne sais pas comment fonctionne le processus interne du caucus libéral, mais j'ai fait remarquer à plusieurs reprises, en interrogeant des témoins en comité, que le caucus conservateur applique un processus consultatif très approfondi avant de déposer un projet de loi d'initiative parlementaire ou un projet de loi émanant du Sénat. Je souligne une fois de plus à quel point ce processus améliore l'efficacité et simplifie le processus parlementaire. Cela garantit que le projet de loi est bien conçu au moment de son dépôt et qu'il obtiendra un bon soutien dès le départ.

Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, les sénateurs conservateurs sont précieux pendant les réunions consultatives, car ils y apportent notre grande mémoire institutionnelle et notre profonde expérience. Je vous encourage à réfléchir aux procédures d'examen de vos propres groupes et caucuses afin de rendre le processus des projets de loi émanant du Sénat moins contraignant pour les comités sénatoriaux.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**The Chair:** Thank you. We will now hear from Senator Moodie, Chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

**Hon. Rosemary Moodie, Chair, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:** Thank you, Mr. Chair, and thank you for inviting me today to discuss the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology experience. Like Senator Batters, I have been sitting on the same committee since I joined the Senate, so I have the experience of seeing how things have evolved over the past eight years. I agree with Senator Arnot.

First, let me say that my discussion this morning will be abbreviated. We know a lot about this topic and the details of the statistics. I agree with Senator Arnot that Senate public bills are the right of all senators. All of our committees prioritize government business, as is the expectation. The challenge we have is in capacity, since we now have to deal with an increasing number of Senate public bills.

The prospect of this when I joined as chair was met with a letter to the leaders that many of you may be familiar with. In September 2025, we asked for their consideration to expand sending public bills to other committees like Social Affairs that have similar mandates. With that letter, we have seen a significant improvement in the redirection to the Human Rights Committee, which is now accepting bills, and that has considerably reduced our workload.

If you want to quickly run through what the past few years have been like, here are some numbers: In the Forty-second Parliament, we had 11 Senate public bills. Eight of them died on the Order Paper. In the Forty-third Parliament, in September 2020, we had four, of which three died on the paper. We saw a dramatic increase in the next Parliament: up to 10 and then 12 bills, of which many died on the Order Paper.

We are not doing badly now. We have three outstanding. We work as a committee to prioritize on a first-come, first-served basis. As soon as the Senate sits for that first sitting, folks table their bills, and they join a line. That is how we deal at Social Affairs with the bills.

We have recently set criteria and expectations around private members' bills from the other place. We are leaning toward and are definitely accommodating those bills, as they are further along in the process when they come to us. We treat them separately. We have the right, as a committee, to manage Senate public bills the way we do, which is first-come, first-served.

**Le président :** Merci. Nous allons maintenant entendre la sénatrice Moodie, présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

**L'honorable sénatrice Rosemary Moodie, présidente, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie :** Merci, monsieur le président. Merci de m'avoir invitée aujourd'hui à vous parler du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Tout comme la sénatrice Batters, je siège à ce comité depuis mon arrivée au Sénat. J'ai donc pu observer l'évolution de la situation au cours de ces huit dernières années. Je partage l'avis du sénateur Arnot.

Tout d'abord, permettez-moi de préciser que mon intervention de ce matin sera brève. Nous connaissons bien ce sujet et les détails des statistiques. Je suis d'accord avec le sénateur Arnot : tous les sénateurs ont le droit de présenter des projets de loi d'intérêt public. Tous nos comités accordent la priorité aux affaires gouvernementales, bien entendu. Nos difficultés découlent de l'augmentation du nombre de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, qui draine nos capacités.

En assumant mes fonctions de présidente, j'ai réagi à cela en envoyant aux dirigeants une lettre que beaucoup d'entre vous connaissent sans doute. En septembre 2025, nous leur avons demandé d'envisager de renvoyer des projets de loi d'intérêt public à des comités dont le mandat est similaire à celui du Comité des affaires sociales. Depuis lors, un grand nombre de projets de loi sont envoyés au Comité des droits de la personne, qui accepte désormais les projets de loi. Cela a considérablement allégé notre charge de travail.

Voici un aperçu de notre charge de travail de ces dernières années. Au cours de la 42<sup>e</sup> législature, nous avons examiné 11 projets de loi émanant du Sénat, et 8 d'entre eux ont expiré au Feuilleton. Au cours de la 43<sup>e</sup> législature, nous en avons examiné 4 en septembre 2020, dont 3 ont expiré au Feuilleton. Nous avons constaté une augmentation spectaculaire pendant la législature suivante : nous avons reçu 10 projets de loi, puis 12, dont beaucoup ont expiré au Feuilleton.

Nous nous en sortons assez bien pour le moment. Il nous reste trois projets de loi en attente. Notre comité les traite selon le principe du premier arrivé, premier servi. Dès que le Sénat se réunit pour sa première séance, les sénateurs déposent leurs projets de loi, et nous les inscrivons à la liste. C'est ainsi que le Comité des affaires sociales traite les projets de loi.

Nous avons récemment défini des critères et des attentes pour les projets de loi d'initiative parlementaire. Nous tenons à les étudier et nous tendons à les accepter, car ils sont déjà bien avancés dans le processus quand nous les recevons. Nous les traitons séparément. Comme tous les comités, nous avons le droit de gérer les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat selon le principe du premier arrivé, premier servi.

I can tell you that senators all want theirs to be first and advocate aggressively. This year we had individuals who actually wrote letters through the committee clerk to ask for priority for their bills. We have been dealing with increased pressure from senators to make sure that their bills are prioritized. We take a fairly standard approach to this.

When government bills are in place or coming, we accommodate. We are accustomed at Social Affairs to dealing with a large volume of bills, and we are efficient at doing that. We get through the work, but that has always been to our disadvantage because the work keeps piling up.

This year we made a decision that we were going to put 60% of our time on studies when they were not government bills and 40% on Senate public bills, and we have been doing that. It has opened our new approach has opened up the opportunity to do committee studies.

In terms of process, right now, we have a first-come, first-served process: As the Senate first sits, the table is inundated with Senate public bills. There are opportunities Senate-wide and not group-wide — because I do disagree with groups dealing with this at their level; I think that groups should not be dealing with it at their level, because it then becomes a question of the disparities across groups and sets certain groups at a disadvantage. So, this is a Senate-wide problem, and we need to be thinking about it at the point of intake.

For me, that means limiting the number of bills that can be tabled per month through the Chamber Operations and Procedure Office, or COPO: first-come, first-served. If we have reached the maximum capacity, no more bills can be tabled. That is one way of doing it.

The lottery we have always talked about, which works very well on the House side, has never been taken on in this place because our numbers are not as large. Also, the ability to trade is not there because we senators are fewer in number. Therefore, there isn't as much appetite for that, but a lottery is something that we could consider.

Beyond that, I believe that, once a bill is in the system, it should not suffer from trading or from being held back. Once a bill is in the system, it should pass through, go to committee if so desired, a decision should be made based on the analysis of that bill and it should be passed on to the other place.

I'm sure you are familiar with the outcomes of our bills in the other place: Of the 11 in our most recent session, only 3 passed and went to Royal Assent. So, we do not have a high success rate, but that is not for us to decide; that is for the constituents and parliamentarians who make these bills to address.

Je peux vous dire que tous les sénateurs tiennent à ce que leur projet de loi passe en premier. Cette année, certains sont même allés jusqu'à envoyer des lettres par l'intermédiaire de notre greffière pour demander que leurs projets de loi soient traités en priorité. Nous avons subi beaucoup de pression de leur part. Pourtant, notre approche est relativement courante.

Quand des projets de loi émanant du gouvernement sont adoptés ou en cours d'élaboration, nous les traitons séparément. Au Comité des affaires sociales, nous sommes habitués à traiter un volume important de projets de loi et nous le faisons avec efficacité. Malheureusement, cela nous désavantage aussi, car les dossiers ne cessent de s'accumuler.

Cette année, nous avons décidé de consacrer 60 % de notre temps aux études qui ne portent pas sur des projets de loi émanant du gouvernement et 40 % aux projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat. Cette nouvelle approche nous a permis de mener des études en comité.

Quant à la procédure, nous fonctionnons actuellement selon le principe du premier arrivé, premier servi. Dès que le Sénat reprend ses travaux, le bureau est submergé de projets de loi d'intérêt public. Ils portent sur des enjeux qui concernent l'ensemble du Sénat et non des groupes politiques. Je ne pense pas que les groupes devraient traiter cette question à leur niveau, car cela crée des disparités entre les groupes et cela place certains d'entre eux dans une situation désavantageuse. Ce problème doit être traité à l'échelle du Sénat dès la réception des projets de loi.

Il faudrait pour cela limiter le nombre de projets de loi déposés chaque mois par l'intermédiaire du Bureau des opérations et des procédures de la Chambre et les traiter selon le principe du premier arrivé, premier servi. Dès que nous atteignons la capacité maximale, aucun autre projet de loi ne peut être déposé. Ce serait une autre façon de procéder.

Le tirage au sort dont nous avons beaucoup discuté fonctionne très bien à la Chambre des communes, mais nous ne l'avons jamais appliqué ici, car nous sommes moins nombreux. Nous ne pourrions donc pas non plus négocier. Par conséquent, cette idée ne suscite pas autant d'intérêt. Nous pourrions cependant envisager d'effectuer un tirage au sort.

Par ailleurs, je pense qu'une fois qu'un projet de loi est déposé, il ne devrait pas faire l'objet de marchandages, et nous ne devrions pas le bloquer. Il devrait suivre son cours, être renvoyé en comité si nécessaire, faire l'objet d'une décision fondée sur son analyse, puis être renvoyé à l'autre chambre.

Je suis sûre que vous connaissez le cheminement de nos projets de loi à la Chambre des communes : sur les 11 présentés lors de notre dernière session, 3 seulement ont été adoptés et ont reçu la sanction royale. Notre taux de réussite n'est donc pas très élevé, mais ce n'est pas à nous d'en juger. Ce jugement revient

I agree that we can support senators in creating the best possible bills. There will be some innate issues around capacity, consultation, and so on. Those should be discouraging factors for senators who want to take on national-type bills that are better suited to governments.

But once senators have the appetite to do this, this is an inherent part of our business and is the right of senators; it shouldn't be limited at our groups. It should be limited as a process issue, Senate-wide. With that, I will close.

**The Chair:** Before I call on Senator Burey as the deputy chair, I have been informed that some in attendance have taken photographs of the witnesses while we have been in session. This is the Rules Committee, and rule 14-7 prohibits such taking of photos. I would ask those who have done so to delete the photos and to respect the rules of this committee.

**Hon. Sharon Burey, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:** Good morning, chair and honourable colleagues of the Standing Senate Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. Thank you for the honour and opportunity to appear before your committee regarding your study on Senate public bills, specifically in my capacity as deputy chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. I am here to share various aspects related to the consideration of Senate public bills.

I will not go into all of these, as my colleagues have discussed some of them. One, I have some comments on workload considerations; two, how the steering committee sets the committee's agenda — and I think Senator Moodie covered that — and three, recommendations regarding possible changes to the *Rules of the Senate* or current practices related to these bills.

Let me first thank the Library of Parliament, our committee clerk and staff for providing research and background material that has informed my comments today. I also extend my thanks to the clerk and analysts of this committee.

Colleagues, for context, I have been a member of the Social Affairs Committee for just over three years, and I have been a newly minted deputy chair and member of the steering committee for just over four months. I have also had the privilege of being a member of this esteemed committee since

aux électeurs et aux parlementaires qui élaborent ces projets de loi.

Je conviens que nous pouvons aider les sénateurs à élaborer les meilleurs projets de loi possibles. Nous nous heurterons toutefois à des difficultés liées à la capacité, à la consultation, etc. Ces difficultés devraient dissuader les sénateurs de se lancer dans des projets de loi d'envergure nationale, qui relèvent davantage de la compétence des gouvernements.

Toutefois, les sénateurs ont le droit de présenter leurs projets de loi, et leur traitement fait partie intégrante de notre travail. Ce problème ne devrait pas se limiter à nos groupes. Il s'agit d'une question de procédure qui doit s'appliquer à l'ensemble du Sénat. Voilà tout ce que j'avais à dire.

**Le président :** Avant de céder la parole à la sénatrice Burey en sa qualité de vice-présidente... on m'a dit que certaines personnes présentes dans la salle ont pris des photos des témoins pendant la séance. Nous siégeons ici au Comité du règlement, et l'article 14-7 interdit de prendre ce genre de photos. Je demande à ceux qui l'ont fait d'effacer ces photos et de respecter les règles de ce comité.

**L'honorable sénatrice Sharon Burey, vice-présidente, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie :** Bonjour, monsieur le président et chers collègues du Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Je vous remercie de l'honneur et de l'occasion qui m'est faite de comparaître devant vous dans le cadre de votre étude sur les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat. En ma qualité de vice-présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, je vais vous présenter quelques problèmes liés à l'examen des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat.

Je ne vais pas aborder tous les problèmes, car mes collègues en ont déjà évoqué plusieurs. Je vais d'abord mentionner la charge de travail. Je parlerai ensuite de la manière dont le comité directeur établit l'ordre du jour du comité. Toutefois, je pense que la sénatrice Moodie a déjà parlé de ce problème. Je recommanderai ensuite des modifications au *Règlement du Sénat* ou aux pratiques actuelles de traitement des projets de loi émanant du Sénat.

Je tiens tout d'abord à remercier la Bibliothèque du Parlement ainsi que la greffière et le personnel de notre comité pour les documents de recherche et pour les renseignements de fond qui confirment mes propos d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier la greffière et les analystes de ce comité.

Chers collègues, je suis membre du Comité des affaires sociales depuis un peu plus de trois ans. Depuis un peu plus de quatre mois, je suis vice-présidente et membre du comité directeur de ce comité. J'ai également le privilège d'être membre de ce prestigieux comité depuis le début de la 45<sup>e</sup> législature et

the beginning of the Forty-fifth Parliament and of the Agriculture and Forestry Committee for over three years. I am also on the HR subcommittee of CIBA.

Regarding the workload, I will just comment on the fact that, since this Parliament, we have done three government bills, no private members' bills, one ongoing study on artificial intelligence, and five out of the nine Senate public bills have been passed through the committee process. However, this does not take into account the number of briefs and constituent meetings that are adjacent to and an essential part of our parliamentary role.

I will now go into my suggestions for consideration in our deliberations. Senators, as you know, in the *Rules of the Senate*, rule 10-2 states that a senator may, as of right, introduce a bill in the Senate. My comments are aimed at maintaining the rights of senators in the broadest sense and to continue the modernization of the Senate, a necessary and developmental process, as we strive for a more equitable and inclusive society that strengthens and sustains our democracy.

First, develop a series of educational seminars led by the Chamber Operations and Procedure Office and the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel — a “Senate public bills 101,” if you will. Is a bill votable in the context of processes noted in the other place without having to form such a committee? A series of checklists; for example, jurisdiction, constitutionality, appropriations, no similar bill in the same Parliament, et cetera. The Senate procedure and practice, and the 2024 edition of the comparison of the *Rules of the Senate* have set the stage for what can be done in terms of education.

Second, develop a series of educational seminars on inquiries and motions and how they can be used to advance issues of importance to Canadians.

Three — and Senator Moodie alluded to this — consider assigning cultural and heritage bills or other bills to committees that do not traditionally get as many bills; for example, send culture and heritage bills to the Standing Senate Committee on Human Rights.

In the event of a parliamentary change, whether due to prorogation or an election, consider the possibility of Senate public bills that have already gone through the thorough committee process and reported to the Senate to be reinstated without having to go through committee process again if the

d'être membre du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts depuis plus de trois ans. Je siège également au sous-comité des ressources humaines du Comité de la Régie interne, des budgets et de l'administration.

Au sujet de la charge de travail, je me contenterai de souligner que, depuis le début de cette législature, nous avons examiné trois projets de loi émanant du gouvernement, mais aucun projet de loi d'initiative parlementaire. Nous menons actuellement une étude sur l'intelligence artificielle. En outre, cinq des neuf projets de loi d'intérêt public du Sénat ont été adoptés par un comité. Toutefois, cela ne tient pas compte du nombre de dossiers et de réunions avec les électeurs qui sont étroitement liés à notre rôle parlementaire et qui en constituent une partie essentielle.

Je vais maintenant vous présenter mes suggestions, que je vous invite à prendre en considération dans le cadre de nos délibérations. Chers collègues, comme vous le savez, l'article 10-2 du *Règlement du Sénat* stipule qu'un sénateur peut, de plein droit, présenter un projet de loi au Sénat. Je tiens à ce qu'on preserve les droits des sénateurs au sens le plus large et qu'on poursuive la modernisation du Sénat. Ce processus est nécessaire et évolutif, puisque nous nous efforçons de bâtir une société plus équitable et inclusive qui renforce et pérennise notre démocratie.

Tout d'abord, préparer une série de séminaires de formation dirigés par le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre et le Bureau du légiste et conseiller parlementaire — une sorte de cours 101 sur les projets de loi d'intérêt public du Sénat. Un projet de loi peut-il être soumis à un vote dans le contexte des processus de l'autre endroit sans qu'on forme un comité de cette nature? Une série de listes de vérification : compétences, constitutionnalité, crédits, absence de projet de loi similaire au cours de la même législature, etc. *La procédure du Sénat en pratique*, ainsi que l'édition 2024 du comparatif du *Règlement du Sénat*, ont préparé le terrain pour définir ce qui peut se faire en matière de formation.

Deuxièmement, préparer une série de séminaires de formation sur les interpellations et motions, ainsi que sur leur utilisation pour faire progresser des enjeux importants pour les Canadiens.

Troisièmement — et la sénatrice Moodie y a fait allusion —, envisager de confier des projets de loi en matière de culture et de patrimoine ainsi que d'autres projets de loi à des comités qui, jusqu'ici, n'en reçoivent pas autant; par exemple, on peut renvoyer les projets de loi sur la culture et le patrimoine au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

En cas de changement au niveau parlementaire, que ce soit à cause d'une prorogation ou de la tenue d'élections, envisager la possibilité que les projets de loi d'intérêt public du Sénat qui ont déjà subi un examen approfondi dans un comité et dont il a été fait rapport au Sénat soient rétablis sans devoir repasser par

context and conditions, of course, are relevant. I will comment on that further if there is time.

Finally, on the issues of workload, Senate resources and capacity, use the institutional knowledge of the Senate to investigate how resources were garnered in the past to optimize the work of the committees.

In my preparation for this testimony, the Library of Parliament, or LOP, provided me with some limited information on this matter, noting that “there is no available comparative overview of how various committees or steering operate.”

Thank you, and I will be happy to answer any of your questions.

**The Chair:** Thank you to our witnesses. We will now begin questions. As has been our practice, I would suggest we start with three minutes. That allows everybody to have the opportunity for a question, and we can always continue with a second round if time permits.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** I'll ask my questions in French.

Thank you. Your four testimonies are quite helpful and complementary.

Since we began working on this topic, we've clearly established that a senator's right to introduce Senate public bills isn't in dispute. We've also clearly identified inefficiencies, or the lack of a process that would lead to greater efficiency.

My question for each of you is the following. Do you agree that, rather than implementing a lottery system as in the House of Commons, it might be useful for the Senate to limit itself to one active bill per senator on the agenda? In other words, as long as a senator's bill hasn't passed through the three stages in the Senate, the same senator couldn't introduce another bill.

Do you think that each committee should be responsible for reviewing the basic admissibility criteria, including the constitutionality of a bill, particularly the respect for jurisdictions and the appropriation of public funds? If not, could we instead give this initial “filter” mandate to a subcommittee of this committee? These are my questions. Since there are four of you, could you please provide a brief answer?

l'étape du comité, si, bien sûr, le contexte et les conditions s'y prêtent. Je reviendrai sur ce point plus en détail si j'en ai le temps.

Enfin, à propos de la charge de travail, des ressources et de la capacité du Sénat, faire appel aux connaissances institutionnelles du Sénat pour voir comment les ressources ont été mobilisées par le passé afin d'optimiser le travail des comités.

Au cours de la préparation de mon témoignage, la Bibliothèque du Parlement, la BDP, m'a fourni des informations limitées à ce sujet, précisant qu'il n'existe pas d'aperçu comparatif disponible sur le fonctionnement des différents comités ou comités directeurs.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

**Le président :** Merci aux témoins. Passons maintenant aux questions. Comme d'habitude, je propose, pour débiter, de limiter chaque intervenant à trois minutes. De la sorte, tous auront l'occasion de poser une question et il sera possible d'approfondir les échanges au deuxième tour si le temps le permet.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Je poserai mes questions en français.

Je vous remercie. Vos quatre témoignages sont très intéressants et complémentaires.

Depuis le début des travaux sur ce sujet, on a établi clairement que le droit d'un sénateur de déposer des projets de loi d'intérêt public du Sénat n'est pas contesté. Il est clair aussi que l'on a constaté l'inefficacité ou l'absence d'un processus qui donnerait lieu à plus d'efficacité.

Ma question pour chacun d'entre vous est la suivante : êtes-vous d'accord pour dire que, plutôt que d'implanter un système de loterie comme à la Chambre des communes, il pourrait être utile que le Sénat se limite à un seul projet de loi actif par sénateur à l'ordre du jour? En d'autres termes, tant qu'un projet de loi d'un sénateur n'a pas franchi les trois étapes au Sénat, le même sénateur ne pourrait pas déposer un autre projet de loi.

Considérez-vous que ce serait à chaque comité d'examiner les critères de base de recevabilité, dont la constitutionnalité d'un projet de loi, notamment le respect des compétences et l'appropriation de fonds publics? Sinon, pourrait-on plutôt confier ce premier mandat de « filtre » à un sous-comité de ce comité? Ce sont mes questions. Étant donné que vous êtes quatre, pourriez-vous répondre succinctement, s'il vous plaît?

[English]

**Senator Arnot:** I will go very quickly.

I don't think a lottery system is reasonable: not in this case and not in the Senate.

I'm not sure a single bill is the best idea. There is a need to set up a subcommittee where this would be screened and all of these issues of quality of the bill be suggested to a senator. I know you can't block it, but there's a certain standard that you would require before it goes to committee.

Also, quickly, my main message today is that reform should, first, protect the right of senators to bring forward legislative initiatives, and I understand you agree with that; second, ensure legislation arrives at the committee with a high standard of readiness and quality; and third, recognize that committee workloads are not distributed evenly.

I respect the committee's mandate, which is to amend rules, but I think there should be a recommendation to the leadership to really deal with the fundamental problem and its lack of capacity. In my opinion, if capacity were increased, some of these issues would diminish.

That's my statement. Thank you.

**Senator Batters:** I am not in favour of a lottery for the Senate. I am less in favour of limiting to one bill each. I have been here for 13 years, and I haven't put forward any bills. Maybe I have a great bill — or two at once — at some point, so I don't think I should be limited because other people are putting five forward at once. There are many of us in that boat.

As far as each committee deciding constitutionality, I don't think a lot of the committees are in any position to be able to decide those kinds of things. Putting even more on the Legal Committee would not be workable, as I have already described.

As far as a Senate-wide subcommittee, I will point again to the House of Commons subcommittee that they have, which stops almost no private members' bills. I would say that's largely because of the caucus process that each of those groups have in the House of Commons. That's where a lot of these issues get resolved. I know a lot of these issues get resolved in the Conservative caucus, so my main thing would be to encourage the groups in the Senate to develop those types of processes internally.

**Senator Moodie:** I would agree with the first statements that everyone has said: a single bill, no. A subcommittee to define whether this is an appropriate bill and meet certain criteria is a

[Traduction]

**Le sénateur Arnot :** Je serai très bref.

Je ne pense pas que le tirage au sort soit une méthode raisonnable, ni dans ce cas-ci ni au Sénat.

Je ne suis pas certain qu'un seul projet de loi soit la meilleure idée. Il faudrait former un sous-comité chargé d'un examen préalable, et tous les problèmes de qualité seraient soumis au sénateur en cause. On ne peut pas bloquer un projet, je sais, mais on devrait exiger un minimum de qualité avant qu'il ne soit soumis à un comité.

Aussi, rapidement, mon message principal aujourd'hui est que la réforme devrait, premièrement, protéger le droit des sénateurs de proposer des initiatives législatives, ce sur quoi vous êtes d'accord, à ce que je crois comprendre; deuxièmement, veiller à ce que les projets de loi dont les comités sont saisis soient très bien préparés et de qualité satisfaisante; troisièmement, reconnaître que la charge de travail des comités n'est pas répartie uniformément.

Je respecte le mandat du comité, qui est de modifier les règles, mais il devrait être recommandé à la direction qu'elle s'attaque au problème fondamental et au manque de capacité. À mon avis, si la capacité était accrue, certains problèmes s'atténueraient.

Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

**La sénatrice Batters :** Je ne suis pas favorable à un tirage au sort au Sénat. Je veux encore moins qu'on limite chaque sénateur à un seul projet de loi. Je siége depuis 13 ans, et je n'ai jamais présenté un seul projet de loi. Peut-être que j'aurai un jour un excellent projet — ou deux à la fois —, mais je ne devrais pas être limitée parce que d'autres sénateurs en déposent cinq à la fois. Nous sommes nombreux dans le même bateau.

Chaque comité pourrait-il se prononcer sur la constitutionnalité? À mon avis, nombre de comités ne sont pas en mesure de prendre des décisions sur ce genre de chose. Il ne serait guère possible de confier cette tâche au Comité des affaires juridiques, comme je l'ai déjà expliqué.

Que dire d'un sous-comité pour l'ensemble du Sénat? Les Communes en ont un, et il ne bloque à peu près aucun projet de loi d'initiative parlementaire. Je dirais que c'est en grande partie à cause des caucus des divers groupes représentés aux Communes. C'est là que beaucoup de ces questions se règlent. Le caucus conservateur en règle beaucoup. Mon principal message est le suivant : j'exhorte les divers groupes au Sénat à se doter de ce type de processus interne.

**La sénatrice Moodie :** Je souscris à tous les exposés liminaires : un seul projet de loi, non. Confier à un sous-comité le soin de décider si un projet est acceptable et respecte certains

big problem, and I don't think committees can do that. Committees don't have the expertise, but, most importantly, we are dealing with our colleagues and turning to a colleague and saying that we don't approve of your bill. That is not something we want to place on senators — working in that environment.

More importantly, preparedness and quality will have to be a function of education, as my colleague pointed out. The examination of the bill in committee will hopefully unearth whether certain criteria are met.

I'll tell you one thing that I found out: When we were seeking some information around constitutionality, I asked for the Senate lawyers to comment on a particular bill once, and I was told that that is not their role.

**Senator Burey:** Briefly, no lottery system. I am concerned about the limits. I really go back to education and knowing what is needed. We can do that.

Of course, during second reading, we all have a chance to vote down a bill so it doesn't reach committee. At this stage, I would try education before forming a subcommittee to look at those checklists.

**Senator Busson:** I was going to ask a question about the subcommittee, but I think we have explored to exhaustion with regard to how you feel about that.

I'm interested in looking at this issue from the other direction. Not only do the lottery system and a system of limiting Senate public bills limit these bills, they also — talk to people in the other place — facilitate the passage of certain bills. We have data in front of us that many of our bills die on the Order Paper, don't get the right amount of attention or fall by the wayside. Few of them ever get to a place where they make it through the Senate. The facilitation of the passage of these bills is something that we in this committee are also concerned about.

Could any or all of you comment on whether we should have a specific time during a sitting day or week specifically set aside for Senate public bills? Would that be an advantage to ensure that senators have the right to have their bills heard? In the other place, they do one hour per sitting day; we were told that is the rule of thumb in their work.

I would like to hear from each of you about whether you think that might be helpful or something we should consider.

**Senator Moodie:** Thank you for the question.

A specific time within the workweek is an excellent idea. I also think that limiting the number of bills that are passing through the system at any one time is critical — the load, the

critères, c'est un gros problème, et je ne pense pas que les comités puissent se prononcer de la sorte. Ils n'ont pas les compétences voulues et, surtout, il s'agit de dire à des collègues qu'on n'approuve pas leur projet. Nous ne voulons pas imposer aux sénateurs de travailler dans un tel climat.

Plus important, comme l'a souligné mon collègue, la bonne préparation et la qualité devront être assurées par la formation. L'étude du projet de loi par un comité devrait, espérons-le, permettre de vérifier si certains critères sont respectés.

J'ai appris une chose : lorsque nous avons cherché à nous renseigner au sujet de la constitutionnalité, j'ai demandé une fois aux juristes du Sénat un avis sur un projet de loi précis, et ils m'ont répondu que ce n'était pas leur rôle.

**La sénatrice Burey :** En somme, pas de tirage au sort. Je m'inquiète des limites envisagées. J'en reviens vraiment à la formation et à l'acquisition des connaissances voulues. C'est dans le domaine du possible.

À la deuxième lecture, nous pouvons tous rejeter un projet et ainsi en éviter le renvoi à un comité. À cette étape, je préférerais la formation à la mise sur pied d'un sous-comité chargé d'appliquer des listes de vérification.

**La sénatrice Busson :** J'allais poser une question au sujet du sous-comité, mais je crois que nous avons scruté à fond votre position sur la question.

Prenons la question par l'autre bout. Le tirage au sort et la limitation du nombre de projets de loi d'intérêt public se traduisent par une diminution du nombre de ces projets de loi, mais ils facilitent aussi — parlez-en à nos collègues de l'autre chambre — l'adoption de certains d'entre eux. Les données révèlent que beaucoup de nos projets de loi restent en plan au Feuilleton, ne reçoivent pas l'attention nécessaire ou sont abandonnés. Peu parviennent à franchir toutes les étapes au Sénat. Le comité souhaite aussi faciliter l'adoption de ces projets de loi.

Pourriez-vous, certains d'entre vous ou vous tous, nous dire s'il faudrait prévoir, dans une journée ou semaine de séance, un créneau horaire expressément réservé aux projets de loi d'intérêt public du Sénat? Serait-ce avantageux pour garantir aux sénateurs le droit de faire connaître leurs projets de loi? À la Chambre des communes, les députés consacrent une heure par jour de séance aux projets de loi d'initiative parlementaire. C'est la règle générale qui s'applique dans leurs délibérations.

Je voudrais connaître votre avis, à vous tous. Serait-ce utile et devrions-nous songer à cette solution?

**La sénatrice Moodie :** Merci de cette question.

Réserver un créneau horaire dans la semaine de travail est une excellente idée. Il me semble aussi essentiel de limiter le nombre de projets de loi qui cheminent dans le système à tout moment —

volume. That's at the intake point, enabling a finite number of bills to pass through every month. Once we reach that capacity, that's all that flows through; it flows through, and we don't have impediments to it flowing through, but once you enter, it reaches some outcome.

**Senator Burey:** Predictability is very important as to the timing of second readings. As you know, senators get in line, but if it doesn't come up, you might not be around and then you don't know what's happening. That could potentially help the committee to inform a work plan and workloads, and give other senators some more time to prepare for getting their witnesses, et cetera.

Predictability is a principle.

**Senator Arnot:** Anything that builds efficiency and doesn't limit access is something we should try.

**Senator Batters:** The problem is not necessarily with Senate chamber time; we have plenty of that. There have been many times in the last few years when there have been minimal or no government bills at all, and some days when it's only Senate public bills being discussed. The problem is not the Senate Chamber time. The problem, which I indicated in my opening remarks, is the time studying those Senate public bills at Senate committees and generally in certain Senate committees — the workload that is putting on.

**Senator Ringuette:** Senator Moodie, you mentioned that, at your committee, you have criteria in regard to private bills. Could you share those criteria with our committee?

**Senator Moodie:** Certainly; I can give you them. There are four or five.

The first is that it is a bill that has passed through the other house and has some kind of financial attachment or Royal Recommendation. That bill carries more weight in terms of the processes that accompany it when it gets to us.

The second is its importance to Canadians, which is a very subjective criterion.

Timing: Is there some kind of urgency around the timing of a bill? For example, is a particularly important date coming up, such as a memorial of a particular event that somehow guided the bill?

Those were the three big ones. We also looked at whether, in the context of our work, we had any government bills. Was there access to flow through this and move it quickly? The size of the bill and the complexity of the bill.

la charge de travail, le volume. Il faut agir au point de départ, limitant le nombre de projets de loi admis tous les mois. Une fois un certain nombre atteint, on s'en tiendrait là; les textes seraient étudiés, rien n'en entraverait le parcours. Une fois un projet de loi admis, on parviendrait à un quelconque résultat.

**La sénatrice Burey :** Il est essentiel qu'on puisse prévoir à quel moment la deuxième lecture aura lieu. Les sénateurs font la queue, mais si leur tour ne vient pas et s'ils ne sont pas là le moment venu, on ignore ce qui se passe. Il pourrait être utile d'établir un plan de travail et de définir la charge de travail. D'autres sénateurs auraient plus de temps pour se préparer à convoquer leurs témoins, etc.

La prévisibilité est un principe à respecter.

**Le sénateur Arnot :** Il vaut la peine de mettre à l'essai toute formule propre à améliorer l'efficacité sans pour autant limiter l'accès.

**La sénatrice Batters :** Le problème ne réside pas dans le manque de temps au Sénat; nous en avons à profusion. Il y a eu bien des périodes, ces dernières années, où aucun projet de loi ministériel n'était à l'étude, ou alors fort peu. Il y a des jours où seulement des projets de loi d'intérêt public du Sénat sont au programme. Le problème ne tient pas au manque de temps au Sénat même. Comme je l'ai expliqué au départ, le problème tient plutôt au temps que les comités peuvent consacrer à l'étude de ces projets de loi et, généralement, à leur charge de travail, dans certains cas.

**La sénatrice Ringuette :** Sénatrice Moodie, vous avez dit que votre comité avait des critères applicables aux projets de loi d'intérêt privé. Pourriez-vous les faire connaître au comité du Règlement?

**La sénatrice Moodie :** Certainement, je peux vous les communiquer. Il y en a quatre ou cinq.

Premièrement, il faut que les projets de loi aient franchi l'étape de l'étude à l'autre Chambre et soient accompagnés d'une recommandation en matière de finances ou d'une recommandation royale. Ces textes ont plus de poids dans le choix de la démarche à suivre lorsqu'ils nous parviennent.

Le deuxième critère, très subjectif, est l'importance des projets de loi pour les Canadiens.

Troisièmement, il y a l'aspect temporel. L'adoption du projet de loi présente-t-elle quelque urgence? Par exemple, y a-t-il une date limite à respecter, comme une journée commémorant un fait particulier qui a inspiré le projet de loi?

Ce sont là les trois critères majeurs. Nous nous sommes aussi demandé si, dans le contexte de notre travail, nous avons des projets de loi ministériels à étudier. Avions-nous la possibilité de les étudier et de les faire avancer rapidement? La taille et la complexité des projets de loi sont aussi prises en compte.

**Senator Ringuette:** I've seen Senate private bills linger at second reading for two years on the Order Paper. On the one hand, we can say that we don't want to remove the rights — and I agree with that — but isn't that really what we are doing in delaying the process? Isn't that what we are doing technically — or for some, maybe it's politically — in delaying bills at second reading?

Then we become clogged down in one week because of negotiating and so forth. But is it fair to negotiate one bill moving forward and not another for the senators involved?

What would be fair? I ask all of you.

**Senator Ringuette:** Do you think that we should have a certain time frame, not necessarily the same one that they have in the House of Commons, but at least, a certain time frame, notwithstanding that specific criteria should be introduced to guide the Senate?

In regard to fairness, timing and Senate private members' bills, can you quickly respond to my comment?

**Senator Arnot:** Maybe, yes. That's it.

**Senator Ataullahjan:** Senator Moodie, you are suggesting that we limit the tabling of bills to a certain number per month. How would that work? There might be some senators who come and say that the limit is five. One senator might come and say, okay, I'm going to table three bills. How will that process work? Would that mean that we limit a senator on how many bills they can table per month?

**Senator Moodie:** That will all be defined on the criteria of how we propose a bill at the table, but that's something that can be decided.

You can table one bill at a time. Let's say, five per month. When we reach a capacity of five, future bills that senators attempt to table are declined. When it comes to the next month, the gates open up again, and so on.

My comment to you about this is with regard to the flow through. Once you get into the system, you must proceed, and you must proceed in an even fashion and come to completion. That's the fairness issue.

**Senator Batters:** I personally have quite a problem with that because it could be a situation where people flood in with bills that may have been unsuccessful in other parliaments because they are already ready, and just because they have gone through a process to a certain level doesn't necessarily mean that the bill has had success. Maybe it stopped at a certain level because the recognition was that it did not have success, and the fact that there could be new senators or senators that have been approached by MPs who have been very low down in the lottery

**La sénatrice Ringuette :** J'ai vu des projets d'intérêt privé du Sénat rester bloqués à l'étape de la deuxième lecture pendant deux ans au Feuilleton. Nous avons beau dire que nous refusons de retirer des droits — et j'abonde dans le même sens —, n'est-ce pas ce que nous faisons en laissant traîner les projets de loi? Dans les faits — ou parfois pour des raisons politiques —, ne nions-nous pas des droits en retardant l'étude des projets de loi à l'étape de la deuxième lecture?

Puis, tout s'engorge en une semaine à cause de négociations, etc. Pour les sénateurs en cause, est-il juste de négocier la progression d'un projet de loi et non celle d'un autre?

Qu'est-ce qui serait juste? Je pose la question à tous les témoins.

**La sénatrice Ringuette :** Pensez-vous qu'il faudrait établir un délai précis, pas nécessairement identique à celui qui s'applique à la Chambre des communes, mais tout de même un délai précis, tout en ajoutant qu'il faudrait adopter des critères précis pour guider le Sénat?

Pouvez-vous répondre rapidement à ma question sur la justice, les délais et les projets de loi d'intérêt privé des sénateurs?

**Le sénateur Arnot :** Peut-être, oui. Voilà.

**La sénatrice Ataullahjan :** Sénatrice Moodie, vous proposez de limiter le nombre de projets de loi présentés à un certain nombre par mois. Comment cela fonctionnerait-il? Des sénateurs pourraient vouloir en présenter cinq. Un sénateur pourrait dire qu'il va en présenter trois. Comment ce processus fonctionnerait-il? Cela signifierait-il que le nombre de projets de loi qu'un sénateur peut présenter soit limité chaque mois?

**La sénatrice Moodie :** Tout cela dépendra des critères adoptés pour régir la présentation des projets de loi. C'est une décision que nous pouvons prendre.

On peut ne présenter qu'un projet de loi à la fois. Mettons cinq par mois. Une fois ce nombre atteint, les autres projets de loi présentés seraient refusés. Le mois suivant, il redeviendrait possible d'en présenter.

Ce que j'ai à vous dire à ce sujet porte sur la fluidité du processus. Une fois que le projet de loi est engagé dans le système, il faut qu'il progresse normalement jusqu'au terme de son étude. C'est une question d'équité.

**La sénatrice Batters :** Pour ma part, cela me pose un sérieux problème, car il pourrait arriver que certains submergent le Sénat de projets de loi qui ont échoué au cours d'autres législatures, profitant du fait que le texte est déjà prêt. Le seul fait que ces projets de loi sont parvenus à un certain stade ne signifie pas forcément qu'ils ont été une réussite. Peut-être se sont-ils arrêtés à un certain point parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'étaient pas prisés, et il se peut que des sénateurs nouveaux ou déjà en poste aient été approchés par des députés mal lotis par le tirage au sort

number system, who want to have their issue perhaps brought forward. That has been something that people in our caucus have done occasionally over the years. So I would not be in favour of that type of limitation.

**Senator Yussuff:** I appreciate the experience of the two committees because you have the bulk of the bills that come through as private members' bills — both Legal and Social affairs. I'm not sure we arrived at a solution about how to limit or fix your workload. Senator Moodie, you alluded to the fact that the committee determined that studies are equally important for the committee's work, and you have to figure out the balance.

The dilemma that both Legal and Social Affairs face is unique to the Senate because it's a place where all the bills end up at the end of the day, given the character and content of the suggestions that people are putting forward about what they want to have in legislation.

The bigger challenge we have here is how much time we spend in this place and how we try to manage that. We can't look at this issue simply from a Senate perspective of just private members' bills because, in the work of the Senate, government legislation is a priority. There is work of committee in terms of studies that quite often are looking at big, important issues and want to figure out how they can advise the government. Then, in the mix, are private members' bills, and maybe we have to look at how much time we allocate to private members' bills in the Senate as a whole, as a fairness issue, and then figure out among the groups how to manage that.

If we try to limit how much work will be sent to Social Affairs and Legal, we end up exactly here because we don't control how many bills people will table. They end up in these two committees, which is the challenge we have been faced with.

Thank you for all you have proposed, but I don't think we have come to a solution.

The last point I would make, Senators Arnot and Moodie, is that the screening of bills requires technical and legal knowledge, and unless we get some assistance to help us, it's a real problem. I will use myself as an example. As I was tabling a private member's bill on an issue, it took longer than I expected because of the back-and-forth research in understanding the complexity of the issue and how you would draft a bill that would avoid some of the pitfalls inherent in putting forward a private member's bill, and really using the services of the Library of Parliament to get advice and to scrutinize that and return it many times over for them to provide additional advice and, similarly, the redrafting of the bill.

et qui veulent faire présenter leur proposition. Il est arrivé que des membres de notre caucus le fassent à l'occasion au fil des ans. Je ne serais donc pas favorable à ce type de restriction.

**Le sénateur Yussuff :** Je comprends ce que vivent les deux comités, car ce sont eux qui reçoivent le gros des textes présentés comme projets de loi d'initiative parlementaire — je songe aux affaires juridiques et aux affaires sociales. Je ne suis pas sûr que nous soyons parvenus à une solution sur la manière de limiter ou d'alléger leur charge de travail. Sénatrice Moodie, vous avez fait allusion au fait que le comité a estimé que les études revêtaient une importance tout aussi grande dans ses travaux, et qu'il fallait trouver un équilibre.

Le dilemme qui est celui des comités des affaires juridiques et des affaires sociales est propre au Sénat, car c'est là que tous les projets de loi finissent par aboutir, compte tenu de la nature et du contenu des propositions législatives présentées.

Notre grande difficulté est de savoir combien de temps nous passons ici et comment gérer ce temps. Nous ne pouvons pas nous en tenir strictement au point de vue du Sénat sur les seuls projets de loi d'initiative parlementaire, car, dans les travaux du Sénat, les projets de loi ministériels sont une priorité. Les comités réalisent souvent des études qui portent sur de grands enjeux importants et cherchent comment conseiller le gouvernement. Et puis, dans tout cela, il y a les projets de loi d'initiative parlementaire. Il nous faudrait peut-être voir combien de temps leur attribuer au Sénat dans l'ensemble, par souci d'équité, et voir, entre les divers groupes, comment gérer la situation.

Si nous essayons de limiter la charge de travail confiée aux comités des affaires sociales et des affaires juridiques, nous nous retrouvons exactement là où nous en sommes, car nous ne pouvons pas contrôler le nombre de projets de loi présentés. Ils finissent par être renvoyés à ces deux comités, ce qui est précisément la difficulté à laquelle nous nous heurtons.

Merci de toutes les propositions que vous avez faites, mais je ne pense pas que nous ayons trouvé une solution.

Un dernier point. Sénateur Arnot et sénatrice Moodie, l'examen préalable des projets de loi exige des connaissances techniques et juridiques, et à moins que nous ne recevions de l'aide à cet égard, il y a là un vrai problème. Voici un exemple personnel. Lorsque j'ai voulu proposer un projet de loi d'initiative parlementaire sur un sujet donné, il m'a fallu plus de temps que prévu à cause de recherches en tout sens pour comprendre la complexité du sujet et trouver un libellé permettant d'éviter des écueils propres à ces propositions législatives. J'ai vraiment eu recours aux services de la Bibliothèque du Parlement pour obtenir des conseils, étudier le projet de loi et le faire revoir à plusieurs reprises pour qu'on me donne de nouveaux conseils et qu'on revoie le libellé.

In the absence of that avenue for getting assistance, I don't know what other avenue exists for senators to get that assistance in a real way that would avoid the pitfalls relating to constitutional and jurisdictional issues. It is going to cost the government some money.

These are real problems that bills will run into, and we don't get the expertise unless you are getting some advice from somebody else that could help this.

**Senator Moodie:** This is the situation Social Affairs met with. When we needed legal help, we reached out to our legal department and said that we wanted to understand this particular question. We were told that they are serving the senator, and the senator only, in that process. The senator receives legal and constitutional advice, et cetera, from legal counsel. When we, the committee, reach out and say, we want support to understand the issues, they say, you are not our client. We are not answering you. Get a constitutional lawyer for your testimony.

**Senator Arnot:** This problem was created by the modern Senate after 2015, as far as I'm concerned. That change had some unexpected consequences, but it also had some consequences which were reasonably foreseeable, in my opinion.

The biggest problem is this idea of capacity. I keep coming back to that. The legislative demand has grown, and legislative capacity in the Senate hasn't.

Committee resources, meeting opportunities and institutional processes haven't evolved at the same pace. The result is an increasing pressure on these small committees.

Senator Yussuff, you are talking about capacity. I go back to this idea: You have the ability to dictate the mandate of a subcommittee, which would look at these bills. In populating that committee, senators with a lot of experience would be really helpful to any senator with a Senate public bill. Legal expertise is required, for sure, constitutionally. If it isn't coming from legal services, it has to come from some other place. That's resources and capacity.

All those factors could be handled by a subcommittee with a proper mandate. Thank you.

[*Translation*]

**Senator Youance:** My question is for Senator Batters.

You spoke about a dramatic increase in the number of Senate public bills and the analysis process within your caucus. Could you elaborate on this? How could this initial analysis help or does it help reduce the number of bills? What resources are being

Sans le secours de ces services, je ne vois pas quelle autre solution s'offrirait aux sénateurs pour obtenir une aide réelle, tout en évitant les écueils liés aux questions liées à la Constitution et aux compétences. Cela va coûter de l'argent au gouvernement.

Ce sont là de vrais problèmes, à propos des projets de loi, et nous n'avons pas les compétences voulues, à moins de solliciter les conseils d'instances aptes à les donner.

**La sénatrice Moodie :** La situation s'est présentée au comité des affaires sociales. Lorsque nous avons eu besoin d'une assistance juridique, nous avons contacté notre service juridique et lui avons fait savoir que nous souhaitions tirer au clair telle question précise. Il nous a répondu qu'il était au service du sénateur, et de lui seul, dans le cadre de cette procédure. Le sénateur reçoit des conseils juridiques et constitutionnels, etc., de son conseiller juridique. Lorsque le comité demande de l'aide pour bien comprendre les enjeux, il se fait répondre qu'il n'est pas son client, qu'il ne va pas répondre et qu'il faut faire appel au témoignage d'un constitutionnaliste.

**Le sénateur Arnot :** À mon sens, ce problème est apparu avec la version modernisée du Sénat, après 2015. Ce changement a eu des conséquences inattendues, mais il en a également eu d'autres qui étaient, à mon avis, raisonnablement prévisibles.

Le principal problème, c'est cette question de capacité. J'y reviens sans cesse. Le travail législatif s'est alourdi, mais la capacité du Sénat de l'absorber n'a pas suivi.

Les ressources des comités, les possibilités de tenir des réunions et les procédures de l'institution n'ont pas évolué au même rythme. Il en résulte une pression croissante sur ces petits comités.

Sénateur Yussuff, vous parlez de capacité. Je reviens sur cette idée : vous avez la possibilité de définir le mandat d'un sous-comité chargé d'étudier ces projets de loi. Pour composer ce comité, la présence de sénateurs chevronnés serait très utile à tout sénateur ayant un projet de loi d'intérêt public. Il faut des compétences juridiques, cela ne fait aucun doute, et constitutionnelles. Si elles ne proviennent pas des services juridiques, elles doivent venir d'ailleurs. C'est une question de ressources et de capacité.

Un sous-comité doté du bon mandat pourrait s'occuper de tous ces facteurs. Merci.

[*Français*]

**La sénatrice Youance :** Ma question s'adresse à la sénatrice Batters.

Vous avez parlé d'une augmentation dramatique du nombre de projets de loi d'intérêt public du Sénat et du processus d'analyse au sein de votre caucus. Pourriez-vous nous en dire plus? Comment cette première analyse pourrait-elle aider ou aide-t-elle

used? How do you decide which committees will analyze the bill?

[English]

**Senator Batters:** Thanks for the question. Yes, we have developed, over a number of years, a committee process — or an advisory council process, I should say — with our caucus, and that involves MPs and senators in the Conservative caucus. That existed when we were in government and also now that we have been in opposition.

If it's our own members' bills, members are encouraged to bring forward the bills prior to being introduced, even the concept of them, so their colleagues, some of whom have a lot of experience, can help them with some of the major issues that might develop. The members may have a concept or they may have already drafted a bill, but they proceed in that fashion to ensure that there's widespread support in our own group.

If you don't already have widespread support in your own group, then you should really question whether your bill will have widespread support in the wider institution, the Senate or the House of Commons, that you're trying to put it forward in.

We also look at bills that have been proposed by other MPs and senators that we obviously don't know about before they are introduced. After they are introduced, then we go through those as well in those advisory councils at our caucus meetings and have detailed discussions about how bills can be made better.

That's one major factor we can use to limit bills and ensure those that either don't have widespread support or potentially have some considerable issues early on — whether that's a Royal Recommendation issue or a constitutional issue or a jurisdiction issue — and other factors are considered before tabling. That's how we have been effective over the years in having a number of bills improved before they even come into the process to begin with.

**Senator Surette:** There seems to be consensus, or very close to consensus, on the challenges, which are the rights of senators, committee capacity and the quality of bills that are presented. There seems to be less consensus on the solutions or on what we should be doing, which is what the committee will have to address later on, whether it's limiting the number of bills, implementing a lottery, and so on.

à réduire le nombre de projets de loi? Quelles sont les ressources utilisées? Comment déterminez-vous le choix des comités qui analyseront le projet de loi?

[Traduction]

**La sénatrice Batters :** Merci de cette question. Oui, nous avons mis en place, au fil des ans, un processus faisant intervenir un comité — ou plutôt un processus consultatif, devrais-je dire — au sein de notre groupe parlementaire, auquel participent des députés et des sénateurs conservateurs. Ce processus existait déjà lorsque nous formions le gouvernement et il est toujours en place, maintenant que nous siégeons dans l'opposition.

S'il s'agit de projets de loi venant de nos propres membres, nous les encourageons à nous les faire connaître avant leur présentation, même si seulement une idée générale est donnée, afin que leurs collègues, dont certains possèdent une grande expérience, puissent les aider à résoudre certains des principaux problèmes susceptibles de surgir. Les membres peuvent avoir une idée ou avoir déjà rédigé un projet de loi, mais ils procèdent de cette manière pour s'assurer d'un large soutien de la part de notre propre groupe.

Si le parlementaire ne bénéficie pas déjà d'un large soutien au sein de son propre groupe, il doit se demander sérieusement si son projet de loi recueillera un large soutien dans l'ensemble de l'institution, que ce soit le Sénat ou la Chambre des communes, où il compte le présenter.

Nous étudions aussi les projets de loi proposés par d'autres parlementaires, dont nous n'avons évidemment pas connaissance avant leur présentation. Une fois que les projets de loi ont été présentés, nous les faisons étudier par des comités consultatifs lors de nos réunions de caucus et menons des discussions approfondies sur la manière de les améliorer.

C'est là un facteur important qui nous permet de limiter le nombre de projets de loi et de veiller à ce que soient étudiés avant leur présentation ceux qui ne bénéficient pas d'un large soutien ou qui risquent de présenter des problèmes considérables dès le départ, qu'il s'agisse d'une recommandation royale, d'une question constitutionnelle, d'une question de compétence ou d'autres facteurs. C'est ainsi que nous avons réussi, au fil des ans, à améliorer un certain nombre de projets de loi avant même qu'ils n'entament le parcours législatif.

**Le sénateur Surette :** Il semble y avoir un consensus, ou presque, sur les défis à relever : les droits des sénateurs, la capacité des comités et la qualité des projets de loi présentés. Le consensus semble moins net au sujet des solutions ou de ce que nous devrions faire, ce dont le comité devra se saisir ultérieurement, qu'il s'agisse de limiter le nombre de projets de loi, de mettre en place un système de tirage au sort ou d'autre chose.

Nobody mentioned the scroll meetings and if there is a role here for our scroll leaders and our caucus and group leaders. I'm curious about your thoughts on that process and if that can be another option.

**The Chair:** Senator Surette is predicting our next panel and wants your reaction.

**Senator Moodie:** There would be an issue with scrolls being the place where that kind of decision is made because the leaders define what scrolls essentially follow. I'm not sure how effective that could be.

That's really a negotiation about if and how those bills appear that day.

**Senator Arnot:** I don't really have much to say about scrolls, but I would say that if something works, look at what works. Senator Batters has talked about a method that works. It's an advisory group. Maybe a subcommittee would be more framed with that kind of a mandate, not to screen, but to give advice and to build up.

**Senator Batters:** I'm waiting for the next panel to hear about scrolls. I have not sat on scroll before, so I'm anxious to hear how they deal with these kinds of issues there.

**Senator Burey:** I agree with Senator Arnot about bills being vetted through either education or a formal committee to have that process started.

**Senator K. Wells:** First, thank you all for being here. It's great to learn from our colleagues and the tremendous experience you all bring to the work.

I like the idea of the bill school. That's always helpful, particularly for new senators, to have that on a regular basis. Certainly, perspectives like yours would be important for others to learn from as part of that bill school. There's nothing better than the mentorship of your colleagues to really help you along the way. Thank you for that.

I have a question for committee chairs: We know that perhaps all Senate public bills are not created equally. Some may have one line. Some may have many pages of complex changes being proposed. I'm wondering about insights on how you manage how much time is allocated to the study of a Senate public bill. That's an important consideration when we're thinking of limiting bills. We may not need to limit depending on the kind of the bill and the time it would take, for example, at the committee level to still give a rigorous study to the bill.

Personne n'a évoqué les réunions du plunitif ni la question de savoir si ses responsables, ainsi que les responsables de caucus et de groupe, ont un rôle à jouer. Que pensez-vous de ce processus? Y a-t-il une autre possibilité?

**Le président :** Le sénateur Surette présente les thèmes de notre prochain groupe et souhaite connaître votre avis.

**La sénatrice Moodie :** Le problème, c'est que ce sont les réunions du plunitif qui prennent ce genre de décision, car ce sont les dirigeants qui définissent ce que le plunitif doit suivre. Je ne suis pas sûr que cela soit très efficace.

Il s'agit en réalité de négocier et de savoir si les projets de loi seront présentés tel ou tel jour et comment.

**Le sénateur Arnot :** Je n'ai pas grand-chose à dire du plunitif, mais je dirais que si quelque chose fonctionne, il faut s'en inspirer. La sénatrice Batters a évoqué une méthode qui a fait ses preuves. Il s'agit d'un groupe consultatif. Un sous-comité serait peut-être mieux adapté à ce type de mandat, non pas pour effectuer une analyse préalable, mais pour donner des conseils et contribuer à l'amélioration des propositions.

**La sénatrice Batters :** J'attends le prochain groupe de témoins pour en savoir plus sur les réunions du plunitif. Je n'ai jamais participé à une réunion de ce genre auparavant. J'ai donc hâte d'apprendre comment ces questions sont abordées.

**La sénatrice Burey :** Je partage l'avis du sénateur Arnot : les projets de loi devraient être acceptés soit grâce à une formation, soit par un comité en bonne et due forme avant que le processus ne s'amorce.

**Le sénateur K. Wells :** Tout d'abord, merci à tous d'être là. C'est formidable de pouvoir apprendre de nos collègues et de profiter de la riche expérience que vous apportez tous à nos travaux.

L'idée d'un atelier portant sur les projets de loi me plaît beaucoup. Il est toujours utile, notamment pour les nouveaux sénateurs, d'y participer régulièrement. Il ne fait aucun doute que des points de vue comme le vôtre y seraient très enrichissants pour les autres. Rien ne vaut le mentorat de collègues si on veut progresser. Merci beaucoup.

J'ai une question à poser aux présidents de comité : nous savons que tous les projets de loi d'intérêt public du Sénat sont dissemblables. Certains peuvent se résumer à une seule ligne. D'autres peuvent faire des pages et des pages et proposer des modifications complexes. Comment gérez-vous l'affectation du temps à l'étude d'un projet de loi d'intérêt public du Sénat? C'est un important facteur à prendre en compte si nous envisageons de limiter le nombre de projets de loi. Il se peut que nous n'ayons pas besoin d'imposer une limite, selon le type de projet de loi et le temps que le comité devrait y consacrer pour en faire une étude rigoureuse.

**Senator Arnot:** I'll go quickly. In my experience, recently, the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs dealt with two very complicated bills. We had numerous panels and lots of advice. There were lots of recommended amendments and lots of observations. We dealt with it the same way we would be dealing with a government bill.

**Senator Moodie:** There is a standard approach to how we frame bills based on how complex they are. We take guidance from our clerks and the Library of Parliament, and we approach it with that in mind. We also take a little bit of licence. When we see things coming down the tube, we start planning, and we make a decision as to where this might land and how it would look.

We do change the face of a bill and the time spent based on recommendations from our colleagues, and we are pushing the limit now. Certainly, in Social Affairs, we are pushing the limit.

**Senator Batters:** I can think of four different bills that we had in the last two or three years at Legal Committee, where they started out very complex and lengthy, and they ended up not. They ended up considerably amended down by their sponsoring senator, and that was because they were found to either have problems in those parts or certain parts were not widely supported, so the sponsors voluntarily took out those parts.

It probably would have been better if they had done that prior to introducing the bill to begin with.

**Senator Burey:** Depending on the type of the bill — heritage, culture or public policy bill — days are allotted for committee study and clause by clause. For example, a heritage bill would have one to two days of witnesses and a clause by clause. For a public policy bill, there would be three to four days with two panels and three to four witnesses and one to two days of clause by clause, especially if amendments are anticipated.

However, some bills, due to their complexity, due diligence and sober second thought exercised by committee members, may take longer.

**The Chair:** Panel, thank you very much for your contribution to this study.

I wish to welcome the members of scroll. For our listening audience, the members of scroll are usually the deputy leaders of our groups and caucuses, who meet daily to discuss and provide

**Le sénateur Arnot :** Je serai bref. Récemment, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a étudié deux projets de loi très complexes. Nous avons convoqué de nombreux groupes de témoins et recueilli bien des points de vue. Beaucoup d'amendements ont été préconisés et beaucoup d'observations ont été formulées. Nous avons réalisé l'étude de ces mesures tout comme nous aurions traité un projet de loi ministériel.

**La sénatrice Moodie :** Nous suivons une approche normalisée pour aborder les projets de loi en fonction de leur complexité. Nous nous appuyons sur les conseils des greffiers et de la Bibliothèque du Parlement, et c'est ce qui éclaire nos décisions. Nous prenons également quelques libertés. Lorsque nous voyons ce qui s'en vient, nous commençons à planifier et nous décidons où cela pourrait mener et comment les choses se passeront.

Nous modifions effectivement l'aspect d'un projet de loi et le temps qui y est consacré en fonction des recommandations de nos collègues, et nous repoussons actuellement les limites. Il est certain que, au comité des affaires sociales, nous repoussons les limites.

**La sénatrice Batters :** Je me souviens de quatre projets de loi qui ont été étudiés au comité des affaires juridiques ces deux ou trois dernières années : au départ, ils étaient très complexes et volumineux, mais ils ne l'étaient plus à la fin. En fin de compte, ils ont été considérablement amendés par les sénateurs qui en étaient les parrains, car on s'est aperçu qu'ils posaient des problèmes à certains égards ou que certaines parties ne recevaient pas un large soutien; les parrains ont donc volontairement supprimé ces éléments.

Ces sénateurs auraient sans doute mieux fait d'accomplir ce travail avant même de présenter leur projet de loi.

**La sénatrice Burey :** Selon le type de projet de loi — patrimoine, culture ou politique publique —, des journées sont prévues pour l'étude en comité et pour l'étude article par article. Par exemple, un projet de loi sur le patrimoine ferait l'objet d'une ou deux journées de témoignages et d'étude article par article. Pour un projet de loi de politique publique, il y aurait trois ou quatre journées avec deux groupes de trois ou quatre témoins, ainsi qu'une ou deux journées d'étude article par article, surtout si des amendements sont envisagés.

Cependant, en raison de leur complexité, de la diligence requise et de la réflexion approfondie exigée des membres du comité, certains projets de loi peuvent prendre plus de temps.

**Le président :** Merci beaucoup à vous tous de votre contribution à cette étude.

Je souhaite la bienvenue aux membres du plume. Pour ceux qui nous écoutent, les membres du plume sont généralement les leaders adjoints de nos groupes et de nos caucus qui se

information with respect to the agenda before the Senate. I'm grateful for the scroll to join us today. We will give each of them an opportunity to make a statement, followed by questions.

Colleagues, there are five senators on the panel. A three-minute question provides little time for them to respond. I would be grateful if you would pose your question to a specific senator or at least frame your question in less than three minutes.

**Hon. Joan Kingston, Deputy Facilitator, Independent Senators Group:** Thank you. It is probably a good thing, since I am new to the scrolls process; I bring that perspective. That is what I like to think.

I wish to talk today about the role of scrolls, the processing of other business, how the debate ends and the question is put and internal things about the ISG in particular.

Thank you, chair and honourable senators of the committee, for having me here today. I would like to begin by commending the committee for undertaking this careful review. I am particularly appreciative of your decision to hear directly from those with practical experience at the scroll meeting.

During the scroll meeting, a representative from each group indicates which of their colleagues will be speaking to the items listed on the Order Paper, as you may know. One of the Senate's fundamental operating principles is that consideration of a piece of legislation at a particular stage is not complete until debate has run its course. In practice, this means the Senate usually proceeds to a vote only once debate is exhausted and no senators remain who wish to speak. This is key to how the Senate and the scroll process operate.

It is my understanding that, as far as other business legislation is concerned in the other place, there is a mechanism for automatic exhaustion of debate through standing orders. No such mechanism exists in the Senate; instead, scroll helps to fill that role.

One way to understand this is that the discussion at scroll is a way for the Senate to explore whether debate is, indeed, exhausted. If there are further speakers interested in debate, then the items either stand or the item is adjourned to another sitting day.

As you saw last week, in the testimony from our colleagues, this process can take a considerable amount of time. You have also heard how the current rules can create conditions for delay and even arguments that could be a de facto veto. Bills can and do languish on the Order Paper for months. In the absence of a mechanism for automatic exhaustion of debate, repeated

réunissent quotidiennement pour discuter et fournir de l'information sur l'ordre du jour du Sénat. Je les remercie de se joindre à nous aujourd'hui. Nous laisserons chacun d'eux faire un exposé, puis nous passerons aux questions.

Chers collègues, il y a cinq sénateurs dans le groupe. Une période de trois minutes ne leur laissera guère le temps de répondre. Je vous serais donc reconnaissant d'adresser votre question nommément à un sénateur ou, à tout le moins, de formuler votre question en moins de trois minutes.

**L'honorable sénatrice Joan Kingston, facilitatrice adjointe, Groupe des sénateurs indépendants :** Merci. C'est probablement une bonne chose, puisque je suis nouvelle au plumitif. J'apporte cette perspective. C'est du moins ce que j'aime à penser.

Je voudrais parler aujourd'hui du rôle du plumitif, du traitement des autres affaires, de la façon dont le débat se termine et dont la question est mise au vote, ainsi que de certains aspects internes concernant le GSI en particulier.

Merci, monsieur le président et chers collègues, de m'avoir invitée aujourd'hui. Je tiens d'abord à féliciter le comité d'avoir entrepris cet examen minutieux. Je suis particulièrement sensible à votre décision d'entendre directement ceux qui ont une expérience concrète de la réunion du plumitif.

Comme vous le savez peut-être déjà, quand il y a réunion du plumitif, un représentant de chaque groupe indique qui seront les collègues qui prendront la parole au sujet des questions inscrites à l'ordre du jour. L'un des principes fondamentaux du Sénat est que l'examen d'un texte législatif à un stade donné n'est pas terminé tant que le débat n'est pas épuisé. Concrètement, cela veut dire que, en général, le Sénat ne passe au vote que quand le débat est épuisé et que plus aucun sénateur ne souhaite s'exprimer. C'est un élément incontournable du fonctionnement du Sénat et du processus du plumitif.

À ma connaissance, pour ce qui concerne les autres affaires d'ordre législatif à la Chambre des communes, il existe un mécanisme d'épuisement automatique du débat en vertu du Règlement. Ce genre de mécanisme n'existe pas au Sénat. C'est le plumitif qui contribue à ce rôle.

On peut considérer que la discussion entre les membres du plumitif est un moyen pour le Sénat de déterminer si le débat est effectivement épuisé. Si d'autres membres souhaitent poursuivre le débat, les questions restent inscrites à l'ordre du jour ou sont reportées à une autre séance.

Comme vous l'avez vu la semaine dernière dans les témoignages de nos collègues, ce processus peut prendre beaucoup de temps. On vous a également expliqué que les règles actuelles peuvent créer des conditions propices aux retards et même à des arguments susceptibles de constituer un veto d'office. Les projets de loi peuvent rester et restent au Feuilleton

adjournments can allow for a strategic delay of a given piece of legislation.

I would like to note that, as the committee considers its study, there are other procedural tools that play a part in exhausting debate, such as motion amendments and subamendments; all create new debates, each of which must be exhausted before the item can proceed to a vote.

I note that some of the committee's discussions focused on internal group processes rather than Senate-wide ones. I would like to say a few words about the ISG approach in that context.

All legislation is considered by ISG members on an individual basis. There is no group position on items on the Order Paper, although colleagues do explain their positions to other group members.

ISG senators individually adhere to the principles of the ISG Charter, which affirms their right and duty to act independently and in a non-partisan manner according to their own judgment, values and freedom of conscience. While there has been extensive dialogue over time and ongoing interest in exploring how the Senate of Canada considers public bills, our discussion increasingly points towards a Senate-wide equitable and pragmatic approach as the preferred path forward.

In conclusion, the ISG welcomes this committee's examination of the issue. We view this work as an important opportunity to better understand how current Senate practices are operating and can be improved. We look forward to reviewing the committee's findings and recommendations.

Thank you.

**The Honourable Senator Yonah Martin, Deputy Leader of the Opposition in the Senate:** Thank you, Chair. Good morning, colleagues. Thank you for the invitation to appear before you today at the Standing Senate Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

It is a privilege to contribute to the committee's study on the consideration of Senate public bills, the role and the discussion at scroll and the management of Senate business.

I appear before you having served in Senate leadership for more than a decade, both as Deputy Leader of the Government in the Senate and as Deputy Leader of the Opposition since 2015. During this time, I have participated in countless discussions at scroll regarding the management of Senate business, the scheduling of legislation and the ongoing effort to balance the many competing priorities before the chamber. Those experiences have reinforced my appreciation of the importance

pendant des mois. À défaut d'un mécanisme d'épuisement automatique du débat, les reports répétés peuvent donner lieu à des retards stratégiques.

Je précise que, dans le cadre de l'étude du comité, d'autres outils procéduraux participent à l'épuisement du débat, comme les motions d'amendement et de sous-amendement. Tous déclenchent de nouveaux débats qu'il faut épuiser avant que la question puisse être mise au vote.

Je rappelle que certaines discussions du comité ont porté sur les processus internes des groupes plutôt que sur ceux qui concernent le Sénat tout entier. Je voudrais dire un mot sur l'approche du GSI dans ce contexte.

Tous les projets de loi sont examinés un par un par les membres du GSI. Il n'y a pas de position officielle du groupe sur les questions inscrites au Feuilleton, bien que les collègues expliquent leur point de vue aux autres membres du groupe.

Les sénateurs du groupe adhèrent personnellement aux principes de la Charte du GSI, qui énonce leur droit et leur devoir d'agir de manière indépendante et non partisane en fonction de leur propre jugement, de leurs valeurs et de leur liberté de conscience. Au fil du temps, nous avons eu de nombreux échanges et exprimé un intérêt constant concernant la façon dont le Sénat du Canada traite les projets de loi d'intérêt public, mais nos discussions tendent de plus en plus à privilégier une approche équitable et pragmatique à l'échelle du Sénat.

En conclusion, le GSI accueille favorablement l'examen de cet enjeu par le comité. Nous considérons ce travail comme une occasion importante de mieux comprendre les pratiques actuelles du Sénat et de les améliorer. Nous sommes impatients de prendre connaissance des conclusions et recommandations du comité.

Merci.

**L'honorable sénatrice Yonah Martin, leader adjointe de l'opposition au Sénat :** Merci, monsieur le président. Bonjour, chers collègues. Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui au Comité sénatorial permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

C'est un privilège de contribuer à l'étude du comité portant sur l'examen des projets de loi d'intérêt public issus du Sénat, sur le rôle et les discussions du plumeau, et sur la gestion des travaux du Sénat.

J'occupe des fonctions de leadership au Sénat depuis plus d'une décennie, d'abord comme leader adjointe du gouvernement au Sénat, et, depuis 2015, comme leader adjointe de l'opposition. Durant cette période, j'ai participé à d'innombrables discussions du plumeau concernant la gestion des travaux du Sénat, la planification de la législation et les mesures successives pour concilier les nombreuses priorités concurrentes dont la Chambre est saisie. Ces expériences ont forgé ma

of our Senate rules, traditions and parliamentary practices in supporting the effective functioning of the Senate.

At the outset, I believe it is important to recognize that the Senate's procedures and practices are rooted in the Westminster parliamentary tradition and long-standing parliamentary conventions. These traditions, together with the *Rules of the Senate*, form the foundation of our work and uphold the fundamental principles of fairness, transparency and accountability. They also recognize the vital role of the opposition in holding the government to account.

I did not always appreciate it when we were in government, but it was a very good and effective opposition that I had. I learned a lot about my role as Deputy Leader of the Government, the challenging proposals and ensuring that legislation receives rigorous scrutiny before it is adopted. These principles enable senators to fulfill their constitutional responsibility to provide sober second thought to legislation, represent regional and minority interests and contribute to the careful examination of public policy within Canada's parliamentary democracy.

Concerns regarding Senate public bills have emerged over the past five years, as their number has increased significantly, creating additional pressures on both the Senate and the House of Commons.

Within our caucus, we have long maintained a process when a senator wishes to introduce a bill. As members of the national Conservative Party of Canada, we are accountable not only to the Senate, but also to our national caucus and House colleagues, our members and constituents across Canada. We must ensure that appropriate due diligence has been followed, that stakeholders and legal counsel have been consulted and that the proposed bill has been discussed through our caucus advisory processes prior to the introduction of the bill.

Senators of our Conservative caucus wishing to introduce a bill are expected to present it to our Senate caucus prior to the tabling of the bill. We have these discussions at our caucus level.

We must ensure that the bill falls within the constitutional jurisdiction of the Senate, does not constitute a money bill and is otherwise constitutionally sound. These safeguards are important and should be preserved because they contribute directly to the quality of legislation and reinforce the Senate's role as a chamber of sober second thought.

conviction que les règles, les traditions et les pratiques parlementaires sont importantes pour soutenir le bon fonctionnement du Sénat.

D'emblée, je crois important de rappeler que les procédures et les pratiques du Sénat sont enracinées dans la tradition parlementaire de Westminster et des conventions parlementaires de longue date. Ces traditions forment, avec le *Règlement du Sénat*, la base de notre travail et honorent les principes fondamentaux d'équité, de transparence et de responsabilité. Elles attestent aussi le rôle vital de l'opposition dans l'imputabilité du gouvernement.

Je n'en avais pas toujours conscience quand nous étions au gouvernement, mais il y avait alors une opposition très compétente et efficace. J'ai beaucoup appris sur mon rôle de leader adjointe du gouvernement, sur les propositions difficiles et sur l'importance de veiller à ce que les projets de loi soient rigoureusement examinés avant leur adoption. Ces principes permettent aux sénateurs d'assumer leur responsabilité constitutionnelle d'offrir un espace de réflexion approfondie, de représenter les intérêts régionaux et minoritaires, et de contribuer à l'examen minutieux des politiques publiques au sein de la démocratie parlementaire canadienne.

Depuis cinq ans, des préoccupations ont émergé concernant les projets de loi d'intérêt public issus du Sénat, dont le nombre a fortement augmenté et qui exercent une pression supplémentaire sur le Sénat et la Chambre des communes.

Notre caucus s'est doté depuis longtemps d'une procédure pour le cas où un sénateur souhaiterait présenter un projet de loi. Comme membres du Parti conservateur du Canada, nous sommes responsables non seulement devant le Sénat, mais aussi devant notre caucus national et nos collègues de la Chambre des communes, ainsi que devant nos membres et électeurs partout au Canada. Nous devons veiller à ce que la diligence requise a été appliquée, que les parties prenantes et les conseillers juridiques ont été consultés, et que le projet de loi proposé a fait l'objet de discussions dans le cadre des processus consultatifs du caucus avant son dépôt.

Les sénateurs de notre groupe parlementaire conservateur qui souhaitent déposer un projet de loi doivent préalablement le présenter à notre caucus sénatorial. C'est à ce niveau qu'ont lieu les discussions.

Nous devons veiller à ce que le projet de loi relève de la compétence constitutionnelle du Sénat, qu'il ne s'agit pas d'un projet de loi de finances et qu'il est par ailleurs constitutionnellement valide. Ces garanties sont importantes et doivent être préservées, parce qu'elles contribuent directement à la qualité de la législation et qu'elles renforcent le rôle du Sénat comme espace de réflexion approfondie.

You have heard about the discussions we have at scroll. We just all came from scroll. We're cognizant of the members of our caucus or group as we discuss the Orders of the Day for that day. We know that there are things that are coming, and we sometimes look at what is expected for the week, because we meet daily but meet once with our caucus or group.

The discussions at scroll can be lengthy. Sometimes we meet separately as the deputy leaders or facilitators. We have a group chat.

The key is definitely communication within our group that meets at scroll and, again, at caucus and group meetings. COPO sends us their notes, and we send our own notes, so it is all about communication, in my opinion.

I thank my colleagues for the opportunity to be able to work with them. We have these discussions on an ongoing basis throughout the day. I won't go into those details about what we do at scroll. You may already know, and you may discuss that with us through your questions.

Over the years, scroll discussions have demonstrated that many improvements can be achieved without formal rule changes. As Deputy Leader of the Government, I worked closely with independent senators — we are all independent, but non-affiliated senators, at the time — and they were aware of business before the Senate each day, including about special procedural motions that would require leave.

We all know the power of “no;” it only takes one senator to deny leave. That is a very important procedural rule and practice: that every person must consent to leave.

The strength of the Senate lies not only in legislation it adopts but also in the integrity of the processes through which those decisions are reached. Preserving that integrity should remain at the heart of any discussion about reform.

Thank you again for this opportunity. I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you.

**Hon. Patti LaBoucane-Benson, Legislative Deputy to the Government Representative in the Senate:** Thank you, chair, and thank you, everyone, for having me here today, and the scroll team, which I am honoured to work with every day. We spoke about it, but we truly believe we're one of the most effective committees in the Senate, and we work very hard for all of our colleagues.

Vous avez entendu parler des discussions que nous avons au plumitif. Nous en arrivons tout juste. Nous sommes attentifs aux membres de notre caucus ou groupe quand nous discutons de l'ordre du jour de la journée. Nous savons que des échéances approchent et nous examinons parfois ce qui est prévu pour la semaine, puisque nous nous réunissons tous les jours, mais seulement une fois avec notre caucus ou notre groupe.

Les discussions du plumitif peuvent être très longues. Les leaders adjoints et les facilitateurs se réunissent parfois séparément. Nous avons une discussion de groupe.

L'important est surtout la communication au sein de notre groupe, que ce soit en réunion du plumitif, en réunion de caucus ou en réunion de groupe. Le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre nous transmet ses notes, et nous lui envoyons les nôtres. Tout est donc une question de communication, à mon avis.

Je remercie mes collègues de l'occasion qui m'est donnée de travailler avec eux. Nous avons ce genre de discussion tout au long de la journée. Je ne vais pas entrer dans les détails de ce que nous faisons au plumitif. Vous le savez peut-être déjà, et vous pourrez en discuter avec nous par le biais de vos questions.

Au fil des ans, les discussions du plumitif ont prouvé que de nombreuses améliorations pouvaient être apportées sans qu'il soit nécessaire de modifier formellement le règlement. Comme leader adjointe du gouvernement, j'ai travaillé en étroite collaboration avec les sénateurs indépendants — nous étions tous des sénateurs indépendants non affiliés à l'époque —, et ils étaient informés des affaires du Sénat tous les jours, y compris des motions procédurales spéciales nécessitant un consentement.

Tout le monde connaît le pouvoir du « non »; il suffit d'un seul sénateur pour refuser une autorisation. Il s'agit d'une règle procédurale et d'une pratique très importantes : tout le monde doit donner son consentement.

La force du Sénat réside non seulement dans les lois qu'il adopte, mais aussi dans l'intégrité des processus par lesquels ces décisions sont prises. La préservation de cette intégrité doit rester au cœur de tout débat sur la réforme.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invitée. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci.

**L'honorable sénatrice Patti LaBoucane-Benson, coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat :** Merci, monsieur le président, et merci à vous tous de m'accueillir ici aujourd'hui, ainsi qu'à l'équipe du plumitif, avec laquelle j'ai l'honneur de travailler chaque jour. Nous en avons déjà parlé, mais nous sommes sincèrement convaincus que nous sommes l'un des comités les plus efficaces du Sénat, et nous travaillons sans relâche pour l'ensemble de nos collègues.

To be clear about my focus at scroll, it is to facilitate the meeting, to give notice of procedural motions and documents to be tabled, to share the government's and the GRO's intention regarding the order of government business, GRO interventions and the timing of government legislation, and to collect information from our colleagues regarding the intention of other senators to intervene on government bills and to call the question on government legislation. That's my job.

As such, the Government Representative's Office focuses primarily on advancing government legislation, while the other deputy leaders structure the debate on public bills.

That is all I had to offer today because our focus is the GRO, which sends me to scrolls to focus on government legislation. In fact, in the past, when we've had discussions specifically about Senate public bills, Senator Martin facilitates that part of the discussion. I don't facilitate that. I'm happy to work with Senator Martin. She takes over that piece. Those discussions ensue. Thank you.

**Hon. Robert Black, Deputy Leader, Canadian Senators Group:** Thank you, chair. It is a pleasure to be here again this morning.

I wish to begin by saying that I always recommend to my CSG colleagues that they should join me on scrolls to see what happens. As someone who stepped into the role of deputy leader of the Canadian Senators Group earlier this year, I can attest that scroll is an exceptional opportunity to learn more about parliamentary procedure and processes.

Each morning of a sitting, deputy leaders or their equivalents meet to review the day's Order Paper. During these meetings, we are supported by Clerk Assistant Maxime Fortin, from whom I understand you heard earlier in the committee meetings.

I won't go into many details about what specifically happens at scroll. You've heard some of it, as Maxime and the rest of the panel have provided this information, or will be providing this information already. I do welcome your questions.

However, I do think it is important to reiterate what I told the committee last week.

In CSG, Senate bills are not vetted through any process. Lobbying on the merits of any legislation is done outside of our group meetings and is in a similar fashion to what one would do when lobbying for the support of all other senators in other

Mon rôle au plume est d'animer la réunion, de donner avis des motions procédurales et des documents à déposer, de faire part des intentions du gouvernement et du BRG concernant l'ordre des travaux émanant du gouvernement, des interventions du BRG et du calendrier des projets de loi émanant du gouvernement, ainsi que de recueillir de l'information auprès de nos collègues concernant l'intention d'autres sénateurs d'intervenir au sujet de projets de loi émanant du gouvernement et de demander un vote sur les projets de loi émanant du gouvernement. Voilà en quoi consiste mon travail.

À ce titre, le Bureau du représentant du gouvernement se consacre principalement à l'avancement des projets de loi émanant du gouvernement, tandis que les autres leaders adjoints organisent les débats sur les projets de loi d'intérêt public.

C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui, parce que nous parlons surtout du BRG, qui m'envoie au plume pour discuter de projets de loi émanant du gouvernement. En effet, par le passé, quand nous avons eu des discussions portant précisément sur des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, c'est la sénatrice Martin qui animait cette partie des débats. Je ne m'en charge pas. Je suis ravie de travailler avec la sénatrice Martin. C'est elle qui prend le relais. Ces discussions s'ensuivent. Merci.

**L'honorable sénateur Robert Black, leader adjoint, Groupe des sénateurs canadiens :** Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être de retour parmi vous ce matin.

Je dirai pour commencer que je recommande toujours à mes collègues du Groupe des sénateurs canadiens de m'accompagner aux réunions du plume pour voir comment cela se passe. Ayant pris mes fonctions de leader adjoint du GSC au début de l'année, je peux confirmer que le plume est une occasion exceptionnelle d'approfondir ses connaissances sur la procédure et les processus parlementaires.

Chaque matin d'une séance, les leaders adjoints ou leurs homologues se réunissent pour examiner l'ordre du jour. Au cours de ces réunions, nous bénéficions du soutien de Maxime Fortin, greffier adjoint, dont on vous a parlé, si j'ai bien compris, aux réunions du comité.

Je ne vais pas entrer dans le détail de ce qui se passe précisément aux réunions du plume. On vous en a déjà parlé, puisque M. Fortin et les autres intervenants vous ont informé ou vont le faire. Mais je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Je crois cependant important de rappeler ce que j'ai dit au comité la semaine dernière.

Dans le GSC, les projets de loi émanant du Sénat ne font l'objet d'aucun examen particulier. Le lobbying sur le bien-fondé d'un texte législatif s'effectue en dehors de nos réunions et s'apparente à ce qu'on ferait pour obtenir le soutien de tous les

parliamentary groups or caucuses. We respect each other's independence within our group.

In scroll meetings, I relay information that I receive from my CSG colleagues informing COPO and other parliamentary groups and caucuses of our individual CSG senators' intentions, confirm sponsors and critic positions within CSG, speaking intentions and advise whether our group is ready for questions.

I often have to bring the question about bringing a question back to our group. I also take similar questions raised during the scroll back to my CSG colleagues, and we discuss it there.

I can't speak for our leader, Senator Osler, or to what is discussed between leaders. But I am aware that they do not speak to Senate public bill management during their meetings.

Colleagues, before I wrap up, I want to add a thought that I had after I appeared last week, and that is to say that the Senate's core constitutional purpose is to provide sober second thought and independent oversight on legislation. We were appointed to study, review and provide recommendations and not necessarily to create or dictate government policy direction. I know that we do that, and this, again, is an area of contention for some of my colleagues, but that is a discussion for another day.

We must use our voices as senators to support our regions and our country by raising and addressing issues not currently on the government's radar and to study, review and provide sober second thought.

Thanks for the opportunity.

**The Chair:** Thank you.

**Hon. Judy A. White, Deputy Leader, Progressive Senate Group:** Thank you. I get to recap everything that has already been said.

Thank you very much for the opportunity to speak here today. I have served as the deputy leader of the PSG since February 2024.

I will give a short overview of scrolls, recapping what my colleagues have already indicated, and then I will touch briefly on how PSG deals with Senate public bills.

autres sénateurs d'autres groupes parlementaires ou caucus. Nous respectons l'indépendance de chacun au sein de notre groupe.

Aux réunions du plumitif, je transmets l'information que me communiquent mes collègues du GSC pour informer le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre et les autres groupes parlementaires et caucus des intentions de chacun des membres du GSC, pour confirmer les noms des parrains et des porte-parole du GSC, pour faire part des interventions à prévoir et pour indiquer si notre groupe est prêt à passer aux questions.

Je dois souvent rappeler la question de la consultation de notre groupe. Je transmets également à mes collègues du GSC des questions semblables soulevées au cours de réunions du plumitif, et nous en discutons ensemble.

Je ne peux pas parler pour notre leader, la sénatrice Osler, ni de ce dont discutent les leaders entre eux. Mais je sais qu'ils n'abordent pas la question de la gestion des projets de loi d'intérêt public du Sénat quand ils se réunissent.

Chers collègues, avant de conclure, je voudrais ajouter une réflexion qui m'est venue après ma comparution de la semaine dernière, à savoir que l'objet principal de la mission constitutionnelle du Sénat est d'offrir une réflexion approfondie et d'exercer une surveillance indépendante sur la législation. Nous avons été nommés pour étudier et examiner des textes et pour formuler des recommandations, et non pas nécessairement pour définir ou dicter l'orientation politique du gouvernement. Je sais que c'est ce que nous faisons, et c'est un sujet de controverse pour certains de mes collègues, mais c'est là un débat pour un autre jour.

Comme sénateurs, nous devons faire entendre notre voix pour aider nos régions et notre pays, en soulevant et en traitant des questions qui ne figurent pas actuellement parmi les priorités du gouvernement, en procédant à des études et des examens et en proposant une réflexion approfondie.

Merci de m'avoir invité.

**Le président :** Merci.

**L'honorable sénatrice Judy A. White, leader adjointe, Groupe progressiste du Sénat :** Merci. Je vais donc résumer tout ce qui a déjà été dit.

Je vous remercie vivement de me permettre de m'exprimer ici aujourd'hui. Je suis leader adjointe du GPS depuis février 2024.

Je vais vous donner un bref aperçu du plumitif, en reprenant les propos de mes collègues, puis j'aborderai brièvement la manière dont le GPS traite les projets de loi émanant du Sénat.

Basically, our whole raison d'être at scrolls is managing the Senate agenda. As indicated, we help organize government bills, motions and debate timing. We coordinate with the liaisons to manage voting, look at the timing of the bells — if there are such bells — and to ensure the attendance of senators.

A lot of time at scrolls — at our discussions — albeit informal, goes to debate lengths, committee referrals and the timing of the vote. It is a very cordial, collegial and cooperative group. I cannot think of any more “C” words that I could use. It is a collaborative group, and one that I'm honoured and proud to be a part of and participate in. I've learned so much at scrolls.

Again, as Senator Black has indicated, I stress that everyone should join. That's not to say that we couldn't do it without COPO. Their assistance and direction are absolutely vital. I wish to indicate that.

I want to take a minute to talk about Senate public bills at PSG. With respect to Senate public bills, the PSG does not have a formal internal process for governing how such bills are introduced or even managed. When a senator within our group wishes to bring forward a Senate public bill, they do so.

I want to highlight that it goes to the independence of the group where we actually have had, in PSG, both the sponsor and a critic on a bill on one piece of legislation, for example, a private member's bill that was concerning supply management. This reflects the degree of individual autonomy that is within our group, and that distinguishes us in terms of our independence.

I will stop now. I am pleased to take any questions. Thank you.

**The Chair:** Thank you, panel.

**Senator Saint-Germain:** Thank you. It is very interesting and informative, so I appreciate each one of your testimonies.

Regarding Senate public bills, it is for the House of Commons to give sober second thought to these bills. We have questioned many senators proposing that one senator be able to table only one Senate public bill as long as this bill is active on the Order Paper, having a subcommittee of this committee or each committee filtering with some basic criteria, perhaps having some time in the chamber and in committee that would be reserved for Senate public bills. When thinking of the scroll meeting and knowing that we may have more capacity, we may have more Senate public bills if we do nothing, more of them that will die on the Order Paper, what you would suggest as members of the scrolls of this institution in order for these bills

En substance, notre raison d'être aux réunions du plumitif est de gérer l'ordre du jour du Sénat. Nous contribuons à l'organisation des projets de loi émanant du gouvernement, des motions et du calendrier des débats. Nous assurons la coordination avec les agents de liaison pour gérer les votes, surveiller le rythme des sonneries — s'il y a lieu — et veiller à la présence des sénateurs.

Au plumitif, les discussions, bien qu'informelles, portent en grande partie sur la durée des débats, sur les renvois en comité et sur le calendrier des votes. C'est un groupe très cordial, collégial et coopératif. Je ne vois pas d'autres mots en « C » que je pourrais utiliser. C'est un groupe collaboratif, et je suis honorée et fière d'en faire partie et d'y participer. J'ai énormément appris au cours de ces réunions.

Comme l'a rappelé le sénateur Black, tout le monde devrait participer. Cela ne veut pas dire qu'on ne pourrait rien faire sans le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. Son aide et ses conseils sont absolument indispensables. Je tiens à le souligner.

Je voudrais prendre un instant pour aborder la question des projets de loi émanant du Sénat au GPS. Le GPS n'a pas de procédure interne officielle régissant leur présentation ni même leur gestion. Quand un sénateur de notre groupe souhaite présenter un projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat, il le fait tout simplement.

Je souligne que cela témoigne de l'indépendance de notre groupe, au sein duquel nous avons déjà eu à la fois le parrain et le critique d'un projet de loi, par exemple un projet de loi d'initiative parlementaire sur la gestion de l'offre. Cela traduit le degré d'autonomie individuelle qui règne dans notre groupe, et c'est ce qui nous distingue en matière d'indépendance.

Je vais m'arrêter là. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

**Le président :** Merci aux témoins.

**La sénatrice Saint-Germain :** Merci. C'est très intéressant et instructif, et je vous suis reconnaissante de chacun de vos témoignages.

Concernant les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, c'est à la Chambre des communes qu'il revient d'y apporter une réflexion approfondie. Nous avons interrogé de nombreux sénateurs en proposant qu'un sénateur ne puisse déposer qu'un seul projet de loi émanant du Sénat tant que ce projet figure au Feuilleton, qu'un sous-comité de ce comité ou de chaque comité procède à un filtrage selon certains critères de base, et, peut-être, qu'un certain temps soit réservé aux projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat, en séance plénière et en comité. S'agissant des réunions du plumitif, quand on sait que nous pourrions avoir davantage de capacité et davantage de projets de loi émanant du Sénat si nous ne faisons rien, donc

to proceed faster yet still professionally in the chamber so that fewer are referred to the House and die on the Order Paper?

**Senator Martin:** Thank you, senator. I did read the transcript of previous committee meetings. I know this has been discussed. From my point of view, the rights of each senator should be protected where possible.

While limiting senators to one bill does seem like an efficient way of going forward, I would hesitate to take away the rights of each senator. I talked in my opening remarks about communication and processes. I know that, in our Senate caucus, we have very few Senate public bills overall. That is because we understand what is happening in the House and what happens when our bills are sent to them.

As the Senate, we are the voice of the minority. We go where the gaps are. We can have those conversations at the group and caucus level to look at what bills should come forward. You can have that discussion within your own group or caucus, and it doesn't take away from the independence of that senator wanting to propose an issue.

Again, by the time my first and only Senate public bill was adopted after four and a half years, it was after I had spent years consulting legal counsel at the Senate and talking to the minister of the day. Now, I would consult with the shadow minister, whose preoccupation is to focus on that specific ministry. I would suggest additional conversations and establishing a process within the groups.

As I say, with our Senate caucus, we have a system. We would be happy to share that. I understand that you are not part of national caucuses, but there is an effort to ensure that what we're putting forward is what we all can support. By doing that, I feel that we will reduce the overall number of Senate public bills.

**Senator Batters:** Senator LaBoucane-Benson, I am interested to know this: How do you find out what the government's position is on a Senate public bill? Do you and your Government Representative's Office, or GRO, colleagues make a recommendation to the government about this? Does the government consider each Senate public bill and let you know what the position of the government is, and does the government consider that at cabinet, caucus or both? How does that work?

davantage de projets qui expireront au Feuilleton, que proposeriez-vous, comme membres du plume de cette institution pour que ces projets de loi avancent plus rapidement sans renoncer aux exigences de professionnalisme en séance plénière et qu'il y en ait donc moins qui soient renvoyés à la Chambre et qui meurent au Feuilleton?

**La sénatrice Martin :** Merci, sénatrice. J'ai bien lu le relevé des réunions antérieures du comité. Je sais que cette question a déjà été abordée. À mon sens, les droits de chaque sénateur devraient être protégés dans la mesure du possible.

Le fait est que limiter les sénateurs à un seul projet de loi pourrait être un moyen efficace d'avancer, mais j'hésiterais à les priver de leurs droits. Dans mon exposé préliminaire, j'ai parlé de communication et de procédures. Dans notre groupe parlementaire au Sénat, il y a globalement très peu de projets de loi d'intérêt public. C'est parce que nous comprenons ce qui se passe à la Chambre et ce qui se passe quand nos projets de loi lui sont transmis.

Nous, sénateurs, sommes la voix de la minorité. Nous intervenons là où il y a des lacunes. Nous pouvons discuter en groupe et en caucus pour déterminer les projets de loi qu'il conviendrait de proposer. On peut avoir ces discussions dans son propre groupe ou caucus, sans porter atteinte à l'indépendance des sénateurs qui souhaitent proposer un sujet.

Quand mon premier et unique projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat a été adopté, au bout de quatre ans et demi, c'était après des années à consulter les conseillers juridiques du Sénat et à m'entretenir avec le ministre en fonction à l'époque. Aujourd'hui, je m'entreprendrais avec le porte-parole de l'opposition, dont la préoccupation principale est le ministère en question. Je proposerais d'organiser des discussions supplémentaires et de mettre en place un processus au sein des groupes.

Nous avons mis en place un système dans notre propre caucus au Sénat. Nous vous l'exposerons avec plaisir, si vous le désirez. Je comprends que vous ne faites pas partie de caucus nationaux, mais nous nous efforçons de veiller à ce que nos propositions recueillent l'adhésion de tous. Je pense que cela nous permettra de réduire le nombre global de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat.

**La sénatrice Batters :** Sénatrice LaBoucane-Benson, j'aimerais savoir ceci : comment vous informez-vous de la position du gouvernement sur un projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat? Est-ce que vous et vos collègues du BRG, le Bureau du représentant du gouvernement, adressez une recommandation au gouvernement à ce sujet? Est-ce que le gouvernement examine chaque projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat et est-ce qu'il vous fait part de sa position, et cette question est-elle examinée au Conseil des ministres, en caucus, ou les deux? Comment cela fonctionne-t-il?

**Senator LaBoucane-Benson:** We do not make recommendations. We ask what the government's position is. We receive that from the office of the minister who would correspond with that bill. Whether they discuss it at cabinet, I have no idea, but they provide us the government's position on the bill.

**Senator Batters:** It is not your routine to provide a recommendation?

**Senator LaBoucane-Benson:** No.

**Senator Batters:** Do you share the government's position on Senate public bills at scroll if asked? Do you disclose at scroll whether someone at government will speak to a Senate public bill in the chamber and do you have input in any way from the government as to which committee a Senate public bill would go?

**Senator LaBoucane-Benson:** I will be as transparent as I can be at scrolls. I think the reason we work so well together is because we provide as much transparency from our groups as we can at scrolls. It makes all senators' experience of the chamber very different. The more transparent we are, the better it is.

What was your last question?

**Senator Batters:** Do you have a discussion about which committee a bill would go to? Does the government have input on that at scroll or elsewhere?

**Senator LaBoucane-Benson:** I cannot think of a time that we have. It is something that groups decide as a general discussion. It doesn't mean I wouldn't ever, but we have never actually entered into that conversation because all groups talk about it.

**Senator Batters:** Is that discussed at leaders' meetings?

**Senator LaBoucane-Benson:** You would have to ask the leaders.

**Senator Batters:** Do you not attend if Senator Moreau is unavailable?

**Senator LaBoucane-Benson:** I have, but I do not talk about Senate public bills when I am there. I give my information and get out of town.

**Senator Batters:** You're saying that if you do know it, you would share at scroll whether Senator Moreau or others from your group would speak on a Senate public bill. Is that correct?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Nous ne faisons pas de recommandation. Nous demandons sa position au gouvernement. C'est le cabinet du ministre chargé du projet de loi qui nous répond. Je ne sais pas si le sujet est abordé au Conseil des ministres, mais on nous communique la position du gouvernement sur le projet de loi.

**La sénatrice Batters :** Il n'est donc pas dans vos habitudes de faire une recommandation?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Non.

**La sénatrice Batters :** Est-ce que vous communiquez la position du gouvernement concernant les projets de loi d'intérêt public du Sénat si on vous le demande en réunion du plumitif? Est-ce que vous faites savoir si un représentant du gouvernement prendra la parole au sujet d'un projet de loi d'intérêt public du Sénat en séance plénière, et est-ce que le gouvernement vous fait savoir d'une manière ou d'une autre à quel comité le projet de loi d'intérêt public du Sénat sera renvoyé?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Je serai aussi transparente que possible aux réunions du plumitif. Je crois que, si nous travaillons si bien ensemble, c'est parce que nous faisons preuve d'autant de transparence que possible dans nos groupes et au cours de ces séances. Cela change radicalement l'expérience de tous les sénateurs. Plus nous sommes transparents, mieux cela vaut.

Quelle était votre dernière question?

**La sénatrice Batters :** Est-ce que vous discutez du comité auquel sera renvoyé un projet de loi? Est-ce que le gouvernement le fait savoir au plumitif ou ailleurs?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Je n'ai pas souvenir d'un cas semblable. C'est une question dont les groupes décident au cours d'une discussion générale. Cela ne veut pas dire que cela n'arrivera jamais, mais nous n'avons en fait jamais soulevé cette question, parce que tous les groupes en parlent.

**La sénatrice Batters :** Est-ce que les leaders en discutent dans leurs réunions?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Il faudrait le leur demander.

**La sénatrice Batters :** Est-ce que vous ne participez pas si le sénateur Moreau est absent?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Il m'est arrivé de le faire, mais je ne parle pas des projets de loi d'intérêt public du Sénat lorsque j'y suis. Je transmets mes informations, puis je m'en vais.

**La sénatrice Batters :** Vous dites donc que, si vous le saviez, vous indiqueriez à la réunion du plumitif si le sénateur Moreau ou d'autres membres de votre groupe avaient l'intention de

**Senator LaBoucane-Benson:** Absolutely, we would share that information if I know at scroll. Sometimes, that decision happens after, and our staff will inform the staff of my colleagues that he is going to speak.

**Senator Batters:** Thank you.

**Senator Ringuette:** Thank you all for being here.

All five of you have a consistent theme, and that is time. You all are discussing time, delays, procedures and management of Senate business. The central issue that I hear from your group at scroll is that there is a need for time management in regard to private bills.

I understand, Senator LaBoucane-Benson, in regard to government bills, you have the tools, for example, the leaders' discussions and agreements, and you also have the possibility of time limits and government motions. In regard to government bills, the timing is being dealt with.

How can we deal with the timing and management of private bills?

**Senator Black:** We talked last week about putting time limits on Senate public bills, similar to what happens in the other place. In my mind, that's an option that could be looked at — whether that is two or three hours, or whatever.

The other piece I wanted to point out is meeting Monday evenings or Wednesdays late in the afternoon. I know that impinges on other committees and things, but that would allow for specific discussion time.

**Senator Martin:** Time is always of the essence, but in the Senate, we have the tools for government legislation. At this time in the Senate, the Conservative opposition is a small minority. However, I recall when we were in government, we were a minority government caucus and there were more in the opposition. Since we had the tools for government legislation as the government caucus, we could exercise that and allocate time. We had a responsible opposition. You were part of that. You were excellent in your interventions, as you are.

With other business, I do believe that it is in the "other" category for a reason. If it were a majority government that could allocate time and control what happens to government business, potentially that same majority could dictate what happens in

prendre la parole au sujet d'un projet de loi d'intérêt public du Sénat. Est-ce exact?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Absolument. Si je le sais à la réunion du plumeur, nous communiquerons cette information. Parfois, la décision est prise par la suite, et notre personnel informe alors le personnel de mes collègues que le sénateur prendra la parole.

**La sénatrice Batters :** Merci.

**La sénatrice Ringuette :** Merci à vous tous d'être ici.

Vous avez tous les cinq un thème commun, soit le temps. Vous parlez tous de temps, de retards, de procédures et de gestion des travaux du Sénat. Le principal enjeu que j'entends de la part de votre groupe au plumeur, c'est qu'il faut gérer le temps en ce qui concerne les projets de loi d'initiative parlementaire.

Je comprends, sénatrice LaBoucane-Benson, que, pour les projets de loi du gouvernement, vous disposez d'outils, par exemple les discussions et les ententes entre les leaders, et vous avez aussi la possibilité d'imposer des limites de temps et de présenter des motions du gouvernement. Pour les projets de loi du gouvernement, la question du temps est donc gérée.

Comment pouvons-nous gérer le temps et l'avancement des projets de loi d'initiative parlementaire?

**Le sénateur Black :** La semaine dernière, nous avons parlé d'imposer des limites de temps aux projets de loi d'intérêt public du Sénat, un peu comme cela se fait à l'autre endroit. À mon avis, c'est une option qu'on pourrait examiner, que ce soit deux heures, trois heures ou autre chose.

L'autre élément que je voulais souligner, c'est la possibilité de nous réunir le lundi soir ou le mercredi en fin d'après-midi. Je sais que cela empiète sur d'autres comités et d'autres activités, mais cela permettrait de réserver du temps de discussion à cette fin.

**La sénatrice Martin :** Le temps est toujours essentiel, mais, au Sénat, nous disposons d'outils pour les projets de loi du gouvernement. En ce moment, au Sénat, l'opposition conservatrice est une petite minorité. Toutefois, je me souviens que, lorsque nous formions le gouvernement, nous étions un caucus gouvernemental minoritaire, et l'opposition était plus nombreuse. Comme nous avions, à titre de caucus gouvernemental, les outils nécessaires pour les projets de loi du gouvernement, nous pouvions les utiliser et attribuer du temps. Nous avions une opposition responsable. Vous en faisiez partie. Vos interventions étaient excellentes, comme elles le sont encore.

Pour ce qui est des autres affaires, je crois qu'elles sont dans la catégorie des « autres » pour une raison. Si un gouvernement majoritaire pouvait attribuer du temps et contrôler ce qui arrive aux affaires du gouvernement, cette même majorité pourrait

other business, but that's not the case. I believe, regarding other business and the Senate public bills, it is the right of every senator, and it will take time. But if they are good bills, we can appeal to our colleagues. We have seen many bills expedited. We have agreed.

Does that mean that the rest of the public bills right now do not deserve that same kind of attention? We know that if we were to flood the house with all our bills, that too would not be well received.

There's the built-in responsibility with what we already have. We have a lot of Senate public bills. We understand that, maybe at the group level, there could be discussions about how to at least limit them to a certain extent without limiting the rights of each senator.

Yes, this is a very difficult conversation, but now that I'm in opposition, I understand why the rules serve the minority in many instances. I hope all of us can think about being in "opposition," so to speak, whether it's government or opposition, or a larger group versus a smaller group, and that we keep that in mind as we go forward with any reforms to the *Rules of the Senate*.

**Senator Downe:** Colleagues, as you know, the House of Commons has rules and a structure for their bills that the MPs follow. My sense is that we are in some urgency here because of the impact that the increasing volume of our bills is having on MPs. We have no rules around bills, other than the Conservative caucus, which has the feedback loop and the screening they go through.

As Senator Arnot said in the previous panel, it's one of the unintended impacts from the changes in 2015 that we are now in this situation.

If the groups are not prepared to do what the Conservatives are currently doing — and I will ask Senator White, since she has had no questions so far — what we are going to do to either self-police individual senators and hold back on introducing five bills, doing one a session, or what other rules we can make through scroll meetings if they have any role to play in this. We have to keep this avenue open for senators; otherwise, we will end up with the House of Commons taking action before we do.

Senator White, do you have any suggestions?

peut-être dicter ce qui se passe pour les autres affaires, mais ce n'est pas le cas. Je crois que, pour les autres affaires et les projets de loi d'intérêt public du Sénat, c'est un droit de chaque sénateur, et cela prendra du temps. Toutefois, s'il s'agit de bons projets de loi, nous pouvons faire appel à nos collègues. Nous avons vu de nombreux projets de loi être accélérés. Nous avons donné notre accord.

Est-ce à dire que les autres projets de loi d'intérêt public actuellement à l'étude ne méritent pas la même attention? Nous savons que, si nous submergions l'autre endroit avec tous nos projets de loi, cela ne serait pas bien reçu non plus.

Le système actuel comporte une responsabilité inhérente. Nous avons beaucoup de projets de loi d'intérêt public du Sénat. Nous comprenons que, peut-être au sein des groupes, il pourrait y avoir des discussions sur la façon d'en limiter le nombre dans une certaine mesure, sans restreindre les droits de chaque sénateur.

Oui, c'est une conversation très difficile, mais maintenant que je suis dans l'opposition, je comprends pourquoi les règles protègent la minorité dans bien des cas. J'espère que nous pourrions tous nous imaginer dans l'« opposition », pour ainsi dire, qu'il s'agisse du gouvernement ou de l'opposition, ou encore d'un grand groupe par rapport à un plus petit groupe, et que nous garderons cela à l'esprit au moment d'envisager toute réforme du *Règlement du Sénat*.

**Le sénateur Downe :** Chers collègues, comme vous le savez, la Chambre des communes a des règles et une structure que les députés doivent suivre pour leurs projets de loi. J'ai l'impression qu'il y a une certaine urgence, en raison des répercussions que le volume croissant de nos projets de loi a sur les députés. Nous n'avons pas de règles entourant les projets de loi, sauf au caucus conservateur, qui a sa boucle de rétroaction et son processus d'examen.

Comme le sénateur Arnot l'a dit dans le groupe de témoins précédent, c'est l'une des conséquences imprévues des changements apportés en 2015 qui nous ont menés à la situation actuelle.

Si les groupes ne sont pas prêts à faire ce que les conservateurs font actuellement — et je vais poser la question à la sénatrice White, puisqu'elle n'a pas encore eu de questions —, que ferons-nous pour amener les sénateurs à s'autoréguler et à éviter de présenter cinq projets de loi, en se limitant à un par session, ou quelles autres règles pourrions-nous adopter par l'entremise des réunions du plume, si elles ont un rôle à jouer à cet égard? Il faut maintenir cette voie ouverte pour les sénateurs; sinon, la Chambre des communes finira par prendre des mesures avant nous.

Sénatrice White, avez-vous des suggestions?

**Senator White:** It's a difficult balancing act when you try to balance the individual rights of a senator to bring common public bills versus saying that if we don't have a formal process dictated by rules to say this is how we do it, I like the management style that the Conservative caucus has. I think that would work with supports, such as a subcommittee with resources. If you don't have legal support to be able to perform analysis to know if your bill is actually valid or capable of moving, I don't see how that would work.

Having said that from a rules perspective, from a scrolls perspective, we're basically more into the administrative management of the agenda. If you are going to tack on a responsibility of actually vetting or determining a bill, I think that would change how we see ourselves — or certainly how I see us — as scrolls, because we are basically administrators of an agenda. So, that might be a challenge.

Leaders might have some thoughts on whether that would be a function that they would want deputy leaders or scrolls to take on.

That is all to say that we need to have a process, but I don't think scrolls would be the avenue to vet that process.

**Senator Surette:** My question was along the same line as what was just asked, but I'll ask it a little differently. The best person to answer would be Senator Martin, who has the most experience at scrolls.

We are facing challenges, but it seems like our solutions are quite limited or we lack consensus. Just to get a better sense of what role scrolls can play, can you explain to us what has changed at scrolls over the last number of years, understanding that the number of Senate public bills has increased over the last two sessions? Has the discussion changed? Is there an impact there that scrolls can make moving forward?

**Senator Martin:** A lot has changed. When I was Deputy Leader of the Government, we had two caucuses, the government and opposition. There were also some who were not affiliated — maybe three or four at the time.

If I were the government deputy leader, we would meet in my office with the Clerk of the Senate, who was just there to record the discussion. We would ensure we had a discussion about the Orders of the Day for that day. Sometimes, we were negotiating one or two items, so we would put things on hold, discuss with our leaders and then get back with what we would do.

**La sénatrice White :** C'est un équilibre difficile à trouver. Il faut concilier le droit individuel d'un sénateur de présenter des projets de loi d'intérêt public du Sénat et la nécessité d'établir une marche à suivre lorsqu'il n'existe pas de processus formel prévu par le Règlement. À cet égard, le modèle de gestion du caucus conservateur me plaît. Je pense qu'il pourrait fonctionner avec des mesures de soutien, comme un sous-comité disposant de ressources. Si vous n'avez pas de soutien juridique pour analyser votre projet de loi et déterminer s'il est réellement valide ou s'il peut aller de l'avant, je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner.

Cela dit, du point de vue du Règlement et du point de vue du plumitif, nous nous occupons essentiellement de la gestion administrative de l'ordre du jour. Si vous ajoutez la responsabilité d'examiner ou d'évaluer un projet de loi, je pense que cela changerait la façon dont nous nous percevons, ou certainement la façon dont je nous perçois, comme membres du plumitif, car nous sommes essentiellement des administrateurs de l'ordre du jour. Cela pourrait donc poser problème.

Les leaders auront peut-être leur mot à dire quant à savoir s'il s'agirait d'une fonction qu'ils voudraient voir confiée aux leaders adjoints ou au plumitif.

Tout cela pour dire qu'il nous faut un processus, mais je ne pense pas que le plumitif soit le mécanisme approprié pour effectuer ce filtrage.

**Le sénateur Surette :** Ma question allait dans le même sens que celle qui vient d'être posée, mais je vais la formuler un peu différemment. La meilleure personne pour y répondre serait la sénatrice Martin, qui a le plus d'expérience au plumitif.

Nous faisons face à des défis, mais il semble que nos solutions soient assez limitées ou que nous n'ayons pas de consensus. Pour mieux comprendre le rôle que le plumitif peut jouer, pouvez-vous nous expliquer ce qui a changé au plumitif au cours des dernières années, sachant que le nombre de projets de loi d'intérêt public du Sénat a augmenté au cours des deux dernières sessions? Les discussions ont-elles changé? Le plumitif peut-il avoir une incidence à l'avenir?

**La sénatrice Martin :** Beaucoup de choses ont changé. Lorsque j'étais leader adjointe du gouvernement, il y avait deux caucus, soit le gouvernement et l'opposition. Il y avait aussi quelques sénateurs non affiliés, peut-être trois ou quatre à l'époque.

À titre de leader adjointe du gouvernement, je rencontrais mon homologue dans mon bureau avec le greffier du Sénat, qui était simplement là pour consigner la discussion. Nous nous assurons de discuter de l'ordre du jour de la journée. Parfois, nous négocions un ou deux points; nous mettions donc certaines choses en suspens, nous en discutons avec nos leaders, puis nous revenions avec la marche à suivre.

It was much simpler with just two people. Now, we do have others, but we are a very well-functioning group. Everything does take more time.

**Senator Surette:** Specifically, if you go back to 2016, after the Senate became independent, did the number of bills increase greatly? I'm just wondering what role scrolls played at that time.

**Senator Martin:** Yes, but we didn't have all the groups that we have now. Just by virtue of the fact that we have more groups, there are more bills. In each group, a senator is not competing with, say, a senator in another group. Just by virtue of the number of groups we have created, we have more Senate public bills to deal with.

Additionally, we decided to change the rule and add designated senators. Now, not only do we have sponsors and critics, we also have designated senators who can speak 45 minutes. Forty-five minutes is a long time for anybody, and then the leaders of government and opposition have unlimited time, as you know.

It has just evolved.

This is an issue. You're right: We should do something within our own chamber before it becomes a greater issue. We could have those discussions at groups. If we all agree, or we have a vote and the majority decides, we will make those changes.

I'm confident that we will work this out.

**Senator K. Wells:** Just by listening to the conversation, I'm not sure that trying to put checks and balances at the group level really works.

My math is showing that a lot of the Senate public bills are coming from non-affiliated senators; in fact, it could be as high as 35% in the last session, showing 26 Senate public bills that have been introduced.

My question for you all in scrolls is this: Since there is not a representative from the non-affiliated senators who sit at scrolls, how do you manage those Senate public bills that come forward?

**Senator LaBoucane-Benson:** Thank you for the question.

A lot has changed over the years, but it remains the case that the government still considers the non-affiliated senators. I bring it forward to scrolls to say that a non-affiliated senator has a bill and find out where it's at. Sometimes, we will go directly to

C'était beaucoup plus simple lorsque nous n'étions que deux. Maintenant, il y a d'autres personnes, mais nous formons un groupe qui fonctionne très bien. Tout prend simplement plus de temps.

**Le sénateur Surette :** Plus précisément, si l'on remonte à 2016, après que le Sénat est devenu indépendant, le nombre de projets de loi a-t-il beaucoup augmenté? Je me demande simplement quel rôle le plumitif a joué à l'époque.

**La sénatrice Martin :** Oui, mais nous n'avions pas tous les groupes que nous avons maintenant. Du simple fait qu'il y a plus de groupes, il y a plus de projets de loi. Dans chaque groupe, un sénateur n'est pas en concurrence avec, disons, un sénateur d'un autre groupe. Du simple fait que nous avons créé un plus grand nombre de groupes, nous avons plus de projets de loi d'intérêt public du Sénat à traiter.

De plus, nous avons décidé de modifier le Règlement et d'ajouter les sénateurs désignés. Maintenant, il n'y a pas seulement les parrains et les porte-parole; il y a aussi les sénateurs désignés, qui peuvent parler pendant 45 minutes. Quarante-cinq minutes, c'est long pour n'importe qui, et les leaders du gouvernement et de l'opposition disposent d'un temps illimité, comme vous le savez.

Les choses ont tout simplement évolué.

C'est un enjeu. Vous avez raison : nous devrions faire quelque chose au sein de notre propre institution avant que cela devienne un problème plus important. Nous pourrions avoir ces discussions au sein des groupes. Si nous sommes tous d'accord, ou si nous tenons un vote et que la majorité décide, nous apporterons ces changements.

Je suis convaincue que nous trouverons une solution.

**Le sénateur K. Wells :** En écoutant la discussion, je ne suis pas certain que l'idée d'établir des mécanismes de contrôle dans les groupes fonctionne vraiment.

D'après mes calculs, beaucoup de projets de loi d'intérêt public du Sénat proviennent de sénateurs non affiliés; en fait, la proportion pourrait atteindre 35 % au cours de la dernière session, avec 26 projets de loi d'intérêt public du Sénat présentés.

Ma question pour vous tous, membres du plumitif, est la suivante : puisqu'aucun représentant des sénateurs non affiliés ne siège au plumitif, comment gérez-vous les projets de loi d'intérêt public du Sénat qu'ils présentent?

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Merci de la question.

Beaucoup de choses ont changé au fil des ans, mais il demeure que le gouvernement tient toujours compte des sénateurs non affiliés. J'en parle au plumitif en disant qu'un sénateur non affilié a un projet de loi et en demandant où il en est. Parfois,

COPO to note that we really want to call the question, so I will bring it up and we will have that discussion.

Non-affiliated bills are still considered, and they still move as fast as anybody else's does because it depends on whether groups are ready to move bills forward. Scrolls work really well because we don't advocate for bills; there's no advocacy that happens at that table. It really is a question to all the other scrolls deputy leaders: Is your group ready for that question?

Nobody raises a flag or says such and such has to be done. I think it used to happen in the past. When we were first working it out, given the independent Senate and independent groups, some of that was going on — not very much — but now, it really is just about the Order Paper in front of us and who is ready for the question.

**Senator Ataullahjan:** How do you deal with issues? There are five of you. What do you do when you don't agree? How do you reach consensus? Not all people agree on everything, so at scrolls, how do you deal with that?

**Senator Black:** That might happen when it comes to calling the question, and I revert back to always asking my group, the CSG, what they would like to do with respect to that.

If I can't answer the question, it will be this: I will get back to you. I will get back to them, but I would say it takes that level of immediacy back a little bit. That's my two cents.

**Senator Kingston:** My observation has been that, since I've been on scrolls, a lot of moving a bill forward is organic. What I mean by that is that, as Senator Martin was saying, within their caucus you build support. Well, support is built in almost the same way. I think about the couple of bills that have done well, that is, have gotten over to the House of Commons and been looked at in a favourable way. The forced sterilization bill is a good example of that.

I know, in that case, the senator who was the one presenting the bill did do a lot of the steps that have been talked about in terms of what the Conservative caucus does. I went to meetings where she had brought in Justice to have things to say about her bill. She worked in the other place in order to build support. She worked within the whole Senate to build support, and she succeeded.

nous nous adressons directement au Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre pour signaler que nous voulons vraiment mettre la question aux voix; je soulève donc le point, et nous en discutons.

Les projets de loi des sénateurs non affiliés sont toujours pris en considération, et ils avancent aussi vite que les autres, parce que cela dépend de la mesure dans laquelle les groupes sont prêts à faire progresser les projets de loi. Le plumitif fonctionne très bien parce que nous ne faisons pas la promotion des projets de loi; il n'y a pas de lobbying à cette table. Il s'agit vraiment de poser la question aux autres leaders adjoints au plumitif : votre groupe est-il prêt à mettre la question aux voix?

Personne ne signale de problème ni ne dit qu'il faut faire telle ou telle chose. Je crois que cela se faisait dans le passé. Lorsque nous étions en train de mettre en place le Sénat indépendant et les groupes indépendants, il y avait un peu de cela, pas beaucoup, mais maintenant, il s'agit vraiment de l'ordre du jour qui se trouve devant nous et de savoir qui est prêt à mettre la question aux voix.

**La sénatrice Ataullahjan :** Comment gérez-vous les problèmes? Vous êtes cinq. Que faites-vous lorsque vous n'êtes pas d'accord? Comment arrivez-vous à un consensus? Tout le monde n'est pas d'accord sur tout, alors comment gérez-vous cela au plumitif?

**Le sénateur Black :** Cela peut se produire lorsqu'il est question de mettre la question aux voix. Dans ces cas-là, je reviens toujours à mon groupe, le Groupe des sénateurs canadiens, pour lui demander ce qu'il souhaite faire à cet égard.

Si je ne peux pas répondre à la question, je dirai que je vais revenir là-dessus. Je vais revenir vers eux, mais je dirais que cela ralentit un peu la prise de décision. Voilà mon avis.

**La sénatrice Kingston :** Ce que j'ai observé, depuis que je participe au plumitif, c'est qu'une grande partie de l'avancement d'un projet de loi se fait de façon organique. Ce que je veux dire, c'est que, comme la sénatrice Martin l'a dit, au sein de leur caucus, on bâtit des appuis. Eh bien, les appuis se bâtissent essentiellement de la même façon. Je pense aux quelques projets de loi qui ont bien cheminé, c'est-à-dire ceux qui ont été envoyés à la Chambre des communes et qui y ont été accueillis favorablement. Le projet de loi sur la stérilisation forcée en est un bon exemple.

Je sais que, dans ce cas-là, la sénatrice qui présentait le projet de loi a suivi un grand nombre des étapes dont il a été question en parlant de ce que fait le caucus conservateur. J'ai assisté à des réunions où elle avait invité des représentants du ministère de la Justice pour parler de son projet de loi. Elle a travaillé avec l'autre endroit afin d'obtenir des appuis. Elle a travaillé avec l'ensemble du Sénat pour obtenir des appuis, et elle a réussi.

Although there's not a process formally, the for the bills that make it — and my other observation has been that so many bills don't make it — I would have to be very passionate about something to put it in the form of a bill, and I would have to think to myself: Does that have a chance of becoming law? Or do I actually want to do this for some other purpose? I want to move the agenda along. Maybe I can do it in other ways.

There is something to be said about not just looking at this in isolation but in other ways that senators could make an impact and could move their issues along.

The senators who are successful follow a process, albeit their own or with their own experience, such that they get it done.

**Senator Martin:** I will just say that we are a political chamber and we work very cordially. But there are times, and I will admit to my colleagues, I can't say everything that I am aware of, only because I'm not sure exactly what my colleagues may do.

I do hold some cards close to my chest, and some things happen on the chamber floor. When it does, sometimes there are surprises, sometimes there aren't.

My former opposition deputy leader would say, "We might need more time with this," and there would be an indication that, no, we're going to do something today. So it will happen, and every senator has that right. These surprises do happen because it is politics.

We communicate what we can, and we communicate with our caucuses and groups, but some things are very highly charged, and we ideologically do not agree. So things will happen on the chamber floor, and we know what our rights, privileges and tools are.

**Senator Saint-Germain:** I wonder if we are not underestimating the fact that, given that now we have five caucuses and groups, the time has come to, at the very least, update our processes or amend the *Rules of the Senate*.

I'm also worried. I wonder if we are not confusing the individual rights of senators to table Senate public bills with the better planning and organization of this chamber and the committees in order to have more predictability.

To that end, what's the difference regarding infringing on the rights of senators in capping the number of statements, the number of questions they could ask to the government leader or

Même s'il n'existe pas de processus officiel pour les projets de loi qui franchissent les étapes — et mon autre observation, c'est que tant de projets de loi ne les franchissent pas —, il faudrait que je sois vraiment passionnée par un enjeu pour vouloir en faire un projet de loi. Il faudrait aussi que je me demande si ce projet de loi a des chances de devenir loi. Sinon, est-ce que je veux vraiment le faire pour une autre raison? Est-ce que je veux faire avancer le dossier? Peut-être puis-je le faire autrement.

Il y a lieu de ne pas examiner cette question isolément, mais aussi de réfléchir aux autres moyens dont disposent les sénateurs pour avoir une incidence et faire progresser les enjeux qui leur tiennent à cœur.

Les sénateurs qui réussissent suivent un processus, qu'il leur soit propre ou qu'il découle de leur expérience, et c'est ainsi qu'ils y arrivent.

**La sénatrice Martin :** Je dirai simplement que nous sommes une chambre politique et que nous travaillons très cordialement. Toutefois, il y a des moments où, je l'avoue à mes collègues, je ne peux pas dire tout ce que je sais, tout simplement parce que je ne sais pas exactement ce que mes collègues pourraient faire.

Je ne dévoile donc pas toutes mes cartes, et certaines choses se passent dans l'enceinte du Sénat. Lorsque cela arrive, il y a parfois des surprises, et parfois non.

Mon ancien homologue, le leader adjoint de l'opposition, disait parfois : « Nous aurions peut-être besoin de plus de temps pour cela », et on comprenait que, non, quelque chose allait se passer aujourd'hui. Cela arrive donc, et chaque sénateur a ce droit. Ces surprises se produisent parce que c'est de la politique.

Nous communiquons ce que nous pouvons communiquer, et nous communiquons avec nos caucus et nos groupes, mais certains dossiers sont très délicats, et nous ne sommes pas d'accord sur le plan idéologique. Des choses se produisent donc dans l'enceinte du Sénat, et nous savons quels sont nos droits, nos privilèges et nos outils.

**La sénatrice Saint-Germain :** Je me demande si nous ne sous-estimons pas le fait que, maintenant que nous avons cinq caucus et groupes, le moment est venu, à tout le moins, de mettre à jour nos processus ou de modifier le *Règlement du Sénat*.

Je suis également préoccupée. Je me demande si nous ne confondons pas le droit individuel des sénateurs de déposer des projets de loi d'intérêt public du Sénat avec la nécessité de mieux planifier et organiser les travaux de cette chambre et des comités afin d'assurer une plus grande prévisibilité.

À cet égard, quelle différence y a-t-il, pour ce qui est de porter atteinte aux droits des sénateurs, entre limiter le nombre de déclarations, limiter le nombre de questions qu'ils peuvent poser

to a minister coming during the ministerial Question Period or even speaking to motions? What would be the difference?

My question is mainly for you, Senator Martin.

**Senator Martin:** I did speak about the rights of each senator to do what he or she wishes to do regarding motions, inquiries and bills.

We have other issues at play where, sometimes, even though the groups are not ready for a question, and which we try to discuss to the best of our ability, there are certain colleagues who may hold the entire chamber hostage because he or she wants that one thing called to question.

We have experienced that over the course of our time. I am in agreement with all of you that we need to ensure that we are not overburdening the House, the elected chamber, and we know that, at the end of the day, with messages that go back and forth, we acquiesce at a certain point when we know that the elected chamber has said, “No, we reject these amendments; this is what we want.”

We have a lot of Senate public bills. We could keep a lot on the Order Paper until we’re ready and send fewer bills. I know we can do that. Each of the groups can have these discussions based on the committee report. I thought there were excellent testimonies, questions and answers.

I hope there will be some progress because, yes, I agree that updating processes is important, and we can do that as a chamber. With leave, we can do anything; and if there’s consensus, we can do all those things.

With regard to amending our Rules, I’m asking you to think about those consequences, whether you’re sitting on one side or the other. I know that’s a different context from where I’m from, but I know the Rules serve us very well. They are malleable, and then they come right back after leave is given. I love the Rules. I don’t love all the changes to the Rules, but I accept them. I know we will move forward because there’s a collective wish to do that.

I know I haven’t fully answered your question, but I’m also very cognizant of the rights we have, and once we remove them, how hard it is to get them back.

**Senator Saint-Germain:** In conclusion, it’s not infringing on the rights of senators to limit the number of statements and limit the number of questions, and it would be the same, from my standpoint, regarding the tabling of Senate public bills that are

au leader du gouvernement ou à un ministre pendant la période des questions ministérielle, ou même limiter le temps de parole sur les motions? Quelle serait la différence?

Ma question s’adresse principalement à vous, sénatrice Martin.

**La sénatrice Martin :** J’ai parlé du droit de chaque sénateur de faire ce qu’il souhaite faire en ce qui concerne les motions, les interpellations et les projets de loi.

Il y a d’autres facteurs en jeu. Parfois, même si les groupes ne sont pas prêts à mettre une question aux voix, et même si nous essayons d’en discuter du mieux possible, certains collègues peuvent bloquer les travaux de toute l’assemblée parce qu’ils veulent qu’une question précise soit mise aux voix.

Nous avons vécu cela au fil des ans. Je suis d’accord avec vous tous pour dire que nous devons nous assurer de ne pas surcharger la Chambre des communes, la Chambre élue, et nous savons qu’en fin de compte, lorsque des messages sont échangés entre les deux chambres, nous acquiesçons à un certain moment lorsque la Chambre élue dit : « Non, nous rejetons ces amendements; voici ce que nous voulons. »

Nous avons beaucoup de projets de loi d’intérêt public du Sénat. Nous pourrions en garder beaucoup au Feuilleton jusqu’à ce que nous soyons prêts et envoyer moins de projets de loi. Je sais que nous pouvons le faire. Chacun des groupes peut avoir ces discussions en fonction du rapport du comité. J’ai trouvé que les témoignages, les questions et les réponses étaient excellents.

J’espère qu’il y aura des progrès parce que, oui, je conviens qu’il est important de mettre les processus à jour, et nous pouvons le faire comme institution. Avec le consentement, nous pouvons tout faire; et s’il y a consensus, nous pouvons faire toutes ces choses.

Pour ce qui est de modifier notre Règlement, je vous demande de réfléchir aux conséquences, que vous siégiez d’un côté ou de l’autre. Je sais que mon expérience s’inscrit dans un contexte différent, mais je sais que le Règlement nous sert très bien. Les règles sont souples, puis elles reprennent toute leur vigueur une fois le consentement donné. J’aime le Règlement. Je n’aime pas toutes les modifications qui y sont apportées, mais je les accepte. Je sais que nous allons aller de l’avant parce qu’il y a une volonté collective de le faire.

Je sais que je n’ai pas répondu entièrement à votre question, mais je suis aussi très consciente des droits que nous avons et du fait qu’une fois que nous les retirons, il est très difficile de les récupérer.

**La sénatrice Saint-Germain :** En conclusion, limiter le nombre de déclarations et le nombre de questions ne porte pas atteinte aux droits des sénateurs. À mon avis, il en irait de même pour le dépôt de projets de loi d’intérêt public du Sénat qui

active one at a time or two at a time, whatever the Senate will decide, on the Order Paper.

If I may, I believe that the credibility of the Senate is at stake when so many Senate public bills, parliament after parliament, are dying on the Order Paper.

**Senator Batters:** With regard to the question and comment from Senator Saint-Germain, if you decided to limit questions to ministers, motions or inquiries, none of those things would have any impact on committee study. As I was testifying at the earlier panel, that's the most significant thing that's happened. We do have time in the chamber, but we have less time at committees.

My last question is for those attendees here from scroll. Occasionally, we have seen in the chamber where we have a senator who has not put their name on the scroll, even though they have been here long enough and have certainly held positions to know that they probably should because it's helpful to their colleagues to know when they want to speak to a matter. Then, they get up and give a long speech that clearly they had been planning to make for at least a week before that happened. Do people at scroll the next day come back and say, "Could you in that group have a discussion with your colleague because really it helps everything?" I understand the ability of any senator to get up at any time without notice, but it sometimes does impact the significant efficiency of the Senate.

Are there ever those types of discussions that you have seen happen if that type of thing happens?

**Senator Kingston:** I won't speak to your exact example, but if I become aware of things that are felt to be happening discussed by other groups because of my involvement in scrolls, then I go to the member and talk to them about what is happening and what could happen in terms of what they decide to do on the basis of any particular issue. That way, they do still have their independence, while at the same time, understanding that they are in a group of over 100 people who may or may not decide to act together because there isn't support. It goes back to the same thing that I said before: If I want to do something in the Senate and I want to have it moved, then I will have to build support around the room for that. None of us can do that individually, and there is no group that holds a majority and is able to move forward with anything.

Although we can't and won't tell somebody that they cannot do something, individual senators — based on the broader picture that scrolls is able to give us — have the right to know what the room is thinking. If they are not building consensus in the way that they should around whatever their issue is, then

seraient actifs un à la fois ou deux à la fois au Feuilleton, peu importe ce que le Sénat décidera.

Si vous me le permettez, je crois que la crédibilité du Sénat est en jeu lorsque, législature après législature, tant de projets de loi d'intérêt public du Sénat meurent au Feuilleton.

**La sénatrice Batters :** En ce qui concerne la question et le commentaire de la sénatrice Saint-Germain, si vous décidiez de limiter les questions aux ministres, les motions ou les interpellations, rien de cela n'aurait d'incidence sur les études en comité. Comme je l'ai dit dans mon témoignage devant le groupe de témoins précédent, c'est là le changement le plus important qui s'est produit. Nous avons du temps au Sénat, mais nous en avons moins en comité.

Ma dernière question s'adresse aux personnes qui participent au plunitif et qui sont ici. Il arrive que nous voyions au Sénat un sénateur qui n'a pas fait inscrire son nom au plunitif, même s'il siège ici depuis assez longtemps et a certainement occupé des postes qui devraient lui permettre de savoir qu'il devrait probablement le faire, parce que cela aide ses collègues de savoir quand quelqu'un veut prendre la parole sur une question. Ensuite, il se lève et prononce un long discours qu'il avait manifestement prévu de faire depuis au moins une semaine. Est-ce que, le lendemain, les gens au plunitif disent parfois : « Pourriez-vous discuter avec votre collègue dans votre groupe, parce que cela facilite vraiment les choses? » Je comprends qu'un sénateur puisse se lever à tout moment sans préavis, mais cela nuit parfois de façon importante à l'efficacité du Sénat.

Avez-vous déjà vu ce genre de discussions se tenir lorsqu'une telle situation se produit?

**La sénatrice Kingston :** Je ne parlerai pas de votre exemple précis, mais si, en raison de ma participation au plunitif, j'apprends que d'autres groupes ont des préoccupations au sujet de certaines choses qui se passent, je vais voir le membre concerné pour lui parler de ce qui se passe et de ce qui pourrait arriver selon la décision qu'il prendra à l'égard d'un enjeu donné. De cette façon, les sénateurs conservent leur indépendance, tout en comprenant qu'ils font partie d'une assemblée de plus de 100 personnes qui peuvent ou non décider d'agir ensemble parce qu'il n'y a pas d'appui. Cela revient à ce que j'ai dit plus tôt : si je veux faire quelque chose au Sénat et que je veux que cela avance, je devrai obtenir des appuis dans toute la salle. Aucun de nous ne peut le faire individuellement, et aucun groupe ne détient la majorité et ne peut faire avancer quoi que ce soit à lui seul.

Même si nous ne pouvons pas dire à quelqu'un qu'il ne peut pas faire quelque chose, et que nous ne le ferons pas, les sénateurs, individuellement, ont le droit de savoir ce que pense l'ensemble de la salle, compte tenu du portrait plus large que le plunitif nous permet d'avoir. S'ils ne bâtissent pas le consensus

maybe they can be helped to understand the perspective of others and change their tactics.

**Senator Martin:** We rarely talk about who actually spoke when they said they weren't speaking, only because, on the chamber floor, sometimes debate generates more debate, and there is someone who had a prepared speech or who wasn't planning on speaking because of what someone else said. We don't rehash things because we're always focused on the Orders of the Day, but I think all groups and members of our caucus are all guilty. We try and have the notes reflect what we think will happen based on our discussions, but that's not always the case. It frustrates everyone, for sure, but it's the nature of what we do in the chamber.

**Senator Black:** The deputy leaders all connect to have a text chat as well. More of those things, Senator Batters, we get texts from each other: "What just happened here? That wasn't discussed."

**Senator White:** In real time.

**Senator Black:** In real time. It's not the next day that we say it. We're as surprised as you are.

**Senator LaBoucane-Benson:** There's a lot of this going on.

**The Chair:** Thank you very much, panel. That brings us to the end of this panel and this session.

On behalf of the committee, I want to thank you all for appearing and for helping to enrich our understanding of this issue.

(The committee adjourned.)

comme ils devraient le faire autour de leur enjeu, on peut peut-être les aider à comprendre le point de vue des autres et à changer de tactique.

**La sénatrice Martin :** Nous parlons rarement de ceux qui ont effectivement pris la parole alors qu'ils avaient dit qu'ils ne le feraient pas, tout simplement parce que, dans l'enceinte du Sénat, il arrive que le débat alimente le débat. Quelqu'un peut avoir un discours préparé ou ne pas avoir prévu de prendre la parole, puis décider de le faire à cause de ce que quelqu'un d'autre a dit. Nous ne revenons pas sur ces choses-là, parce que nous nous concentrons toujours sur l'ordre du jour, mais je pense que tous les groupes et tous les membres de notre caucus sont coupables de cela. Nous essayons de faire en sorte que les notes reflètent ce qui, selon nous, se produira à la lumière de nos discussions, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est frustrant pour tout le monde, bien sûr, mais c'est la nature de ce que nous faisons au Sénat.

**Le sénateur Black :** Les leaders adjoints sont aussi en contact au moyen d'un groupe de messagerie texte. Sénatrice Batters, pour ce genre de choses, nous nous envoyons plutôt des messages du genre : « Qu'est-ce qui vient de se passer? Nous n'en avons pas discuté. »

**La sénatrice White :** En temps réel.

**Le sénateur Black :** En temps réel. Ce n'est pas le lendemain que nous en parlons. Nous sommes aussi surpris que vous.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Cela arrive souvent.

**Le président :** Merci beaucoup aux témoins. Voilà qui met fin à ce groupe de témoins et à la présente réunion.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier tous d'avoir comparu et d'avoir contribué à enrichir notre compréhension de cette question.

(La séance est levée.)

---